HKS - Histoire (A. Marchant, 2024-2025)

Chapitre 5 : La France des années 1890 : vers une République plus consensuelle (1889-1899) ?

Introduction: La République s'est relevée du boulangisme, mais les soucis ne cessent pas pour autant pour les républicains modérés qui tiennent toujours la majorité. Malgré les tentatives (en grande partie réussies certes) pour trouver un consensus autour d'une « nation républicaine », la décennie 1890 sera celle de scandales à répétition et s'achèvera sur une grave crise multiforme, à la fois militaire, politique, judiciaire, culturelle et morale : l'Affaire Dreyfus. A chaque fois, l'opposition au régime prendra la forme d'idéologies extrémistes modernes, que ce soit la droite antisémite et nationaliste, ou l'extrême-gauche révolutionnaire et anarchiste. Pourtant, année après année, le régime triomphe des crises et connait des ralliements : monarchistes, catholiques... Une droite républicaine apparaît dans le paysage politique. Tandis que l'horizon s'éclaircit aussi en politique étrangère : si les armées coloniales mènent des guerres sanglantes ne respectant guère les entités politiques préexistantes en Afrique noire, ces guerres à moindre coût, menées par des tirailleurs indigènes, sont à terme victorieuses et amènent la constitution d'un vaste ensemble colonial en Afrique de l'Ouest et en Afrique équatorienne. En 1899, la constitution de l'empire africain est quasiment achevée, tandis qu'on célèbre en métropole un second « triomphe de la République » sur les ligues antidreyfusardes et antirépublicaines. Et, en Europe, la France sort de l'isolement grâce à son nouvel allié militaire et commercial russe.

Examinons dans ce chapitre I/ la mise au point d'un consensus politique et juridique visant à montrer que la République n'est pas seulement une forme de régime, mais aussi une certaine vision de la nation (ce qui passe par la loi de 1889 sur la nationalité notamment), et les ralliements de certains groupes à la République, au début de la décennie ; II/ les crises de la décennie, s'articulant autour du mouvement social et de l'affaire Dreyfus, véritable psychodrame national ; III/ la politique étrangère et coloniale.

I/ Un consensus républicain, pour des ralliements (encore) partiels (1889-1892)

A/ République et nationalité : un régime qui inclue ou qui exclut ?

1/ La loi de 1889 sur la nationalité et ses buts

Les dispositifs existant en matière de naturalisation. Depuis le début du XIXe siècle, deux conceptions de la nationalité et de sa transmission (ou de son obtention) prévalaient juridiquement : d'un côté, le « droit du sol » (jus solis), hérité de la tradition d'Ancien Régime (la présence dans le royaume pouvait donner droit à la demande légitime de naturalisation comme « régnicole » [=sujet] de la part du Roi) et consacré par la conception française de la nation qui s'esquisse depuis la Révolution française jusqu'à Renan (cf chapitres précédents). Mais, de l'autre côté, le Code civil de Napoléon Ier en 1804 avait introduit le droit du sang (jus sanguinis) : la nationalité se transmet par le père, avant tout, en France comme à l'étranger, sans qu'il soit fait de référence au sol et à la présence sur ce dernier. La double-nationalité était également interdite, sauf dérogation de l'Empereur via le Conseil d'Etat. Ce qui a rejeté dans l'ombre la pratique du droit du sol. Une présence prolongée sur le territoire pouvait donner lieu à une demande d' « admission à domicile » : on

obtenait alors des droits civiques mais pas politiques (droit de vote et d'éligibilité). Au bout de dix ans, « l'admis à domicile » pouvait demander sa naturalisation, ce qu'il ne jugeait souvent pas nécessaire. En 1851, la IIe République a adopté une loi qui instaurait le « double droit du sol » (ou droit indirect) : un enfant né de parents étrangers eux-mêmes nés en France devenait français à la majorité. Cette loi avait surtout pour but de grossir les effectifs de l'armée, sur le constat que trop d'étrangers (ou « d'admis ») présents en France échappait au service militaire. La question d'actualiser cette législation est posée par les députés et conseillers d'Etat au cours des années 1880, mais les choses s'accélèrent vu les enjeux « nationaux » portés par le boulangisme.

Une loi de compromis. Le 26 juin 1889, est finalement votée la loi sur le droit de nationalité, réactualisant avec force le « droit du sol » et devenant un pilier de la tradition républicaine française : tout enfant né en France, même de parents étrangers, est Français, automatiquement (sauf s'il la rejette dans l'année précédant la majorité, à 21 ans). Pour l'historien Patrick Weil, on entre dans le « droit de la nationalité moderne » et dans « l'usage républicain du droit du sol ». La loi de 1889 est un moment fondateur qui fixe et rationalise le droit de la nationalité en France jusqu'à nos jours, par une combinaison de deux principes du sol et du sang (car la nationalité se transmet toujours par les parents français, vivant à l'étranger). La loi met fin aux confusions antérieures liées à la pérennité des « groupes mixtes », bénéficiant des avantages de l'admission à domicile, mais refusant les devoirs de la citoyenneté. Le débat aura duré 7 ans environ et cette question qui n'intéressait initialement que les juristes spécialisés est devenue un enjeu social et politique, mettant aux prises les députés ; les représentants de divers groupes sociaux, mais pas les immigrés/étrangers eux-mêmes... Car les arguments utilisés pendant le débat parlementaire montrent bien qu'il n'est pas uniquement question de traduire dans la loi les principes universalistes républicains et une certaine conception intégratrice de la nation(-alité) française, dans le double-héritage de la Révolution et du traumatisme de la guerre de 1870.

Une loi qui pousse à l'assimilation. La loi peut sembler très libérale mais elle encourage justement l'assimilation des immigrés afin qu'ils cessent de former « une nation dans la nation », comme les Italiens en Provence. On peut devenir Français très facilement; en contrepartie, il faut s'intégrer rapidement, en respectant un certain nombre de normes implicites. Notamment par la maitrise de la langue française, le respect des traditions et des usages « français » et le choix d'un prénom français pour l'enfant. En la matière, la loi du 11 germinal an XI (1^{er} avril 1803), oblige les parents à choisir, pour l'enfant né en France et devant être déclaré à l'état civil, un prénom issu du calendrier (sous-entendu chrétien, dans un pays de tradition catholique) ou de l'histoire antique (imaginaire culturel de la Révolution et de l'Empire oblige alors). La discussion sur la loi est contemporaine de celle sur les propositions de lois quant aux taxes sur les travailleurs immigrés qui « envahissent la France » (dixit le député Adolphe Pieyre) et concurrencent les nationaux.

Une loi à une visée militaire... et démographique. La loi est contemporaine de la loi Freycinet du 15 juillet 1889 sur le service militaire, qui passe de 5 à 3 ans, point d'aboutissement des réformes qui avaient été lancées par le ministre Boulanger. Les exemptions sont limitées (même si le tirage au sort et le remplacement demeurent jusqu'à la loi Berteaux de 1905). Le conseiller d'Etat Antonin Dubost estimait que le Code civil, permettant aux étrangers de répudier la nationalité française à leur majorité, privait l'armée de dizaines, voire

de centaines de milliers de conscrits, en France comme dans les départements d'Algérie, où la nationalité était finalement rejetée pour cette raison par les colons italiens ou espagnols. Et cette situation pénalisait aussi les Français sur le marché du travail (on revient à l'argumentaire précédent) car les patrons préféraient recruter de jeunes étrangers plutôt que de jeunes Français qui allaient devoir... abandonner (c'est-à-dire perdre) leur emploi pendant 5 ans pour raison de service... Il s'agit ici de contraindre les enfants d'immigrés à adopter la nationalité française. On trouve donc parmi les plus chauds partisans de la loi les représentants du grand patronat industriel qui a un besoin vital de main d'œuvre, les élus des régions ouvrières du Nord et de Lorraine qui cherchent à empêcher la concurrence étrangère et les militaires qui veulent reconstruire une armée puissante par le nombre de soldats (ce qui permettra aussi de compléter les armées coloniales qui, en Afrique noire notamment dans les années 1880-1890, accomplissent d'importantes conquêtes, mais certes avec des armées composées essentiellement de tirailleurs indigènes, commandées par des officiers français).

Une loi à visée démographique. Mais la loi a aussi été votée dans un contexte de crispation sur la question de la démographie : le scénario présenté dans le chapitre précédent est toujours à l'œuvre et la faible natalité interprétée par certains comme une « dépopulation » de la France. Un courant nataliste se développe, chez les catholiques ou chez les nationalistes, au nom du redressement national, mais pas seulement comme le montre l'exemple du géographe Elisée Reclus, qui est un ancien communard. En 1874, parait la Démographie figurée de la France par Adolphe Bertillon qui est un premier constat de déclin, au lendemain de la défaite. Si la reprise éventuelle de la natalité ne survient pas, il faudra l'apport sur l'apport migratoire et le droit du sol pour un apport salvateur de sang neuf. Le fils, Jacques, reprend le même discours et fonde en 1896 l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française. Médecin et statisticien (pour la ville de Paris), il milite pour le natalisme et la protection des familles nombreuses (sur le plan fiscal notamment). L'Alliance s'impose vite comme un puissant groupe de pression, reconnue d'utilité publique en 1913. Chez Bertillon, la déploration du malthusianisme va de pair avec un discours antiallemand : comment affronter l'Allemagne demain avec une population en déclin ? « La faible natalité de la France l'expose au danger terrible d'être désarmée devant ses ennemis ». Mais, si Bertillon et sa ligue savent avant-guerre retenir l'attention des pouvoirs publics, la population ne change pas ses habitudes malthusiennes. A l'orée du XXe siècle, on constate que les départements qui ont le moins d'enfants sont ceux qui ont le plus de livrets de caisse d'épargne... Mais si la reprise éventuelle de la natalité ne suffit pas, il faudra l'apport sur l'apport migratoire et le droit du sol pour un apport salvateur de sang neuf.

Les détracteurs et les défauts de la loi. Les défenseurs de l'identité et de la « race » françaises, notamment chez les députés d'extraction aristocratique et monarchistes, au nom de la généalogie, sont partisans d'un jus sanguinis pur et dur. La loi de 1889 est le résultat d'un compromis entre des groupes sociaux différents. Les militants du droit du sol seront vite satisfaits avec, en quelques années, une progression considérable du nombre des naturalisés, donc du nombre d'ouvriers et de soldats dont le pays a besoin. Mais la loi intègre aussi des concessions faites à l'autre camp. Les nouveaux naturalisés (à 21 ans automatiquement ou sur dossier pour faire valoir explicitement une filiation, une naissance, une qualité de français) sont écartés des fonctions

électives pendant dix ans, ce qui conduit à une naturalisation à deux vitesses. La loi crée aussi des discriminations inédites au sein de la population vivant sur le territoire. La plupart des « lois sociales » de la IIIe République, qui arrivent dans les années 1890, précisent que les avantages sont réservés aux seuls nationaux : loi sur les accidents du travail (responsabilité automatique du patron et droit à une compensation financière) en 1898, loi sur l'assistance aux vieillards et aux indigents en 1905... Les lois professionnelles excluent également les immigrés des instances dirigeantes des syndicats (autorisés en 1884), et la loi sur les prud'hommes interdit aux travailleurs immigrés de participer à l'élection des délégués ouvriers. On assite donc à une restructuration du marché du travail à partir du critère national. Les étrangers sont exclus du barreau par l'ordre des avocats, en vertu d'un décret de 1810 certes mais à présent les frontières entre nationaux et étrangers sont mieux fixées. Les médecins obtiennent du gouvernement, par la loi du 30 novembre 1892, la suppression des équivalences de diplômes, pour empêcher l'installation en France de médecins étrangers.

2/ La peur de l'immigré et la protection de la nation

Les liques de protection du travail. Un nombre croissant de politiciens font désormais le lien entre la question nationale et la question sociale. Des liens se nouent même entre les nationalistes (comme Maurice Barrès, auteur d'une série d'articles « Contre les étrangers ! ») et certains républicains radicaux. En France, des mouvements ouvriers se créent pour protéger le travail des nationaux, comme la Ligue du travail à Bordeaux (février 1888), la Ligue pour la Défense du travail national (présidée en 1894 par le député boulangiste parisien César Paulin-Méry), ou encore la Ligue de défense du travail national constituée dans le Nord en 1899 par Philippe Dannely, ouvrier mouleur et ancien vice-président de la Chambre syndicale des ouvriers métallurgistes du bassin de Maubeuge. Les ouvriers prennent des initiatives qui ont pu leur être soufflées par certains parlementaires, notamment l'idée d'instaurer une taxe. En mars 1886, des ouvriers marseillais votent une résolution qui stipule que, « dans les chantiers, ateliers et usines privées, il sera prélevé un impôt sur les étrangers ». En 1888, à Grenoble, plusieurs centaines d'ouvriers organisent un « pétitionnement pour réclamer du Parlement une loi frappant d'une taxe de séjour les ouvriers étrangers ». En 1888, des liens sont tissés avec les milieux boulangistes : en mars, à Marseille, le vote de diverses résolutions est suivi d'une motion approuvant la « décision prise par la Ligue des patriotes de mettre à l'index les maisons recevant des produits allemands », venant de l'ennemi héréditaire pointé du doigt par le général Revanche, donc... Le protectionnisme du travail est couplé avec le protectionnisme économique et douanier plus général. Les étrangers sont accusés de faire tendre à la baisse les salaires (car ils coûtent moins chers aux patrons qui les embaucheraient expressément à cette fin) et d'être des briseurs de grèves : moins syndiqués, ils ne suivent pas les appels à la grève, et souvent ils sont embauchés pour pallier une défaillance de la main d'œuvre nationale (cf exemple du chapitre précédent de Germinal : la situation datant des années 1860 se pose dans les mêmes termes dans les exploitations minières vingt ans plus tard).

La tentation xénophobe des formations marxistes. La xénophobie ambiante du prolétariat embarrasse les socialistes, surtout les marxistes pour qui le prolétariat n'est pas censé avoir de frontières. Pourtant, l'article 4 du programme du POF propose « l'interdiction légale aux patrons d'employer les ouvriers étrangers à un

salaire inférieur à celui des ouvriers nationaux ». Autrement dit, la faute est rejetée sur le patronat, à l'origine de l'exploitation capitaliste. Mais Jules Guesde a des positions ambiguës. Le 10 février 1886, il signe un article ambivalent dans Le Cri du peuple (journal initialement anarchiste fondé par Jules Vallès, mais qui sera ensuite tenté par le boulangisme), intitulé « Meurent les ouvriers français! ». En 1893, le POF est rebaptisé Parti ouvrier français (et non de plus de France) : le passage à l'adjectif traduit paradoxalement une essentialisation de la condition indispensable de « francité » du bon ouvrier... Mais le POF garde pour doctrine officielle la revendication d'un salaire minimum égal pour tous, sans distinction de nationalité. Celle-ci ne serait qu'un prétexte patronal aux inégalités salariales. Toutefois Guesde écrira dans Le Peuple le 3 novembre 1900 que « l'affamement de la grande France ouvrière » est permis par le « recours massif aux travailleurs étrangers » : la faute revient certes en premier chef aux patrons, mais l'étranger n'est pas exempt de stigmatisation... Les syndicats sont embarrassés aussi par le tournant xénophobe d'une partie du prolétariat : lors du troisième congrès de la Fédération des syndicats, en octobre-novembre 1888, les délégués des terrassiers parisiens, des marbriers marseillais ou encore des ébénistes biterrois demandent que soit réglementé et limité l'emploi des étrangers. En décembre 1906, à Longwy, est créé le Syndicat des ouvriers de la fonderie de Charency-Vezin, qui compte 80 membres, est affilié à la Fédération nationale de la métallurgie. Il réclame l'exclusion des ouvriers belges. Ces derniers sont aussi ciblés par les prolétaires du Pas-de-Calais : des troubles éclatent dans le bassin minier de Lens en août-septembre 1892, et on comptera de nouveau des violences à Lens en mars 1901.

Le relais pris par l'Etat. L'Etat ne pouvait que s'en faire le relais : entre 1883 et 1912, 35 projets de loi visant à taxer, limiter ou exclure la main d'œuvre étrangère sont déposés à la Chambre. Ils sont cependant âprement discutés et rejetés par une majorité de députés, en raison de la tradition libérale française. Toutefois, le décret du 2 octobre 1888, en pleine fièvre boulangiste, oblige tout étranger arrivant en France à faire une déclaration de résidence à la mairie de sa commune de résidence, ce qui conduit à une immatriculation sur un registre spécial. Surtout, cette disposition est reprise le 8 août 1893, dans la loi sur « la protection du travail national » votée par les républicains, clairement soutenue par les radicaux. Elle contraint tous les étrangers « non admis à domicile, arrivant dans une commune pour y exercer une profession, un commerce ou une industrie » à faire une déclaration de résidence et « à justifier leur identité dans les huit jours qui suivent leur arrivée ». Rappelons qu'il n'existe pas encore de carte d'identité en France. Pour Gérard Noiriel, cette loi marque un tournant : elle est la « première étape dans la formation du travailleur immigré des temps modernes ». En 1899, les décrets du ministre de l'Industrie et du Commerce Alexandre Millerand donnent aux préfets et sous-préfets les moyens de déterminer des quotas d'ouvriers étrangers. Enfin, gageons que la maîtrise des frontières de l'Etat-Nation n'est pas une exception française. Certains pays commencent à réguler les migrations par la sélection, comme aux Etats-Unis avec le Chinese Exclusion Act qui interdit l'entrée des Chinois sur le sol américain en 1882 et remet en cause le traité signé vingt ans plus tôt avec l'Empire de Chine sur les « travailleurs étrangers chinois » (coolies).

3/ Un cas de lynchage xénophobe : le massacre des Italiens d'Aigues-Mortes en 1893

Aux origines du massacre. La loi de 1889 n'a pas apaisé les tensions, sur le terrain, entre ouvriers français et immigrés. Au contraire, couplée à la loi de 1893, elle a pu aviver, voire même légitimer, les affrontements entre nationaux et étrangers. Développons comme étude de cas le massacre des Italiens d'Aigues-Mortes le 17 août 1893, aux marais salins exploités par la Compagnie des salins du Midi (CSM) dans la ville en question. Le levage du sel (transporter le sel en brouette vers le lieu de stockage) est assuré par la main d'œuvre locale au tarif de 5 francs par jour. Le battage du sel (étape préalable qui consiste à décrouter le sel à la pioche) est plus délicat, il est rémunéré au rendement. La CSM est très satisfaite de la main d'œuvre italienne saisonnière, dont le rendement collectif est nettement supérieur à celui des ouvriers locaux. La force physique est le principal capital des saisonniers. Les équipes des Piémontais atteignent des niveaux de salaires exceptionnels, de 10 à 12 francs par jour et par individu, alors qu'un ouvrier parisien hautement qualifié (mécanicien, charpentier) gagne environ 7 francs. Mais en 1893, dans un contexte économique morose, la CSM a recruté moins d'Italiens que les années précédentes. Elle a complété les effectifs par des saisonniers occasionnels, recrutés sur place. Les équipes de travail sont donc mixtes. 300 ouvriers, dont 100 de nationalité française sont repartis en dizaine d'équipes. Les incidents commencent au matin du 16 août. Les « trimards » français dans les équipes des Piémontais sont incapables de tenir la cadence. Leur lenteur pénalise la paie de toute l'équipe. Or les Italiens comptent sur la bonne paie pour toute l'année : ce qui est d'importance vitale pour eux qui envoient une partie de leurs revenus au pays.

Le lynchage collectif. Les trimards décident de saboter le travail des Piémontais. Cela dégénère en jets de pierre. Les trimards sont ensuite chassés du chantier et trouvent refuge en ville où ils montrent leurs blessures à la population qui réagit par réflexe xénophobe. Vers 15h, les membres d'une équipe italienne se ressemblent devant la boulangerie pour toucher leur salaire. Une bande armée de bâtons et de fourche émerge sur la place et une cinquantaine d'Italiens se réfugient dans la boulangerie. Les gendarmes en place sont insuffisants pour calmer l'émeute. A minuit seulement, 25 gendarmes des environs arrivent en renfort, les assaillants sont dispersés. Mais les trimards errent en ville. L'armée en renfort n'arrive que le lendemain à 18h. Pendant 24 heures, la ville est donc livrée aux émeutiers. Un trimard a harangué la population sur la place de la ville aux cris de « la chasse à l'ours est ouverte ». Les Aiguemortais vont aux marais salins et attaquent les Italiens. Les gendarmes essaient de les protéger. Les habitants refusent d'ouvrir leur porte pour offrir un refuge aux Italiens. La foule crie « mort aux Italiens ». Le soir, quand l'armée arrive, les Italiens survivants sont amenés en train. Malgré la présence de la troupe, la chasse à l'étranger se poursuit pendant plusieurs jours. On compte des dizaines de blessés et des morts : 8 morts selon la presse française, 150 selon la presse italienne de l'autre côté des Alpes...

Interprétations. La xénophobie, au sens de haine instinctive des étrangers, n'explique pas tout. Dans ce triste épisode, les acteurs du conflit sont différentes catégories de travailleurs saisonniers, avec différentes figures de la précarité (certains ont des enjeux « vitaux »). On assiste plutôt à un processus de « nationalisation » d'un conflit de travail (selon l'historien Gérard Noiriel). Alors que, sur le terrain des

chantiers, on a plutôt affaire à un problème de douleur sociale et de précarité, d'inégalité de traitement et, pour reprendre les termes du sociologue Norbert Elias, les ouvriers français veulent acquérir un statut d'established/insiders contre les autres étiquetés comme outsiders. La presse française va traiter l'épisode en insistant sur l'horreur mais aussi en « innocentant » la population générale : on va insister sur les « leaders » de la foule au drapeau rouge (qui seraient des excités) mais on ne relèvera pas le soutien tacite de la majorité silencieuse de la population d'Aigues-Mortes. « L'innocentisation » médiatique se traduira par un scandale judiciaire : un acquittement général des participants au massacre le 30 décembre 1893...

B/ Antisémitisme politique et rejet de la République : le scandale de Panama (1892)

1/ Aux origines du scandale

En toile de fond, une vague d'immigration juive d'Europe de l'Est. La vague boulangiste de la fin des années 1880 n'a pas uniquement ciblé les travailleurs étrangers, elle s'en est prise également aux juifs, juridiquement français depuis la Révolution, mais dénoncés comme non-français sur le plan des mœurs, des traditions et même de la race par des auteurs comme Maurice Barrès. La population juive peut être estimée à environ 60 000 individus en 1882 en métropole (à cela s'ajoutent les 35 000 juifs d'Algérie naturalisés par le décret Crémieux de 1870); elle passe à 120 000 personnes en 1914. Car dans les années 1880, a lieu une importante immigration juive en provenance de Russie (communautés ashkénazes), fuyant les pogroms qui ont alors cours dans l'Empire de Russie où la colère populaire se détourne sur les communautés de l'Ouest de l'Empire, avec la bienveillance intéressée des autorités. Le juriste et membre du Conseil d'Etat de Russie, précepteur du tsar Alexandre III, Constantin Pobedonotsev disait à propos des juifs de Russie dans les années 1880 : « un tiers se convertira, un tiers émigrera, un tiers mourra de faim ». Ils sont nombreux à fuir vers l'Allemagne et surtout vers la France, qui bénéficie d'une bonne image pour l'émancipation des juifs acquise sous la Révolution et les valeurs égalitaires républicaines : « vivre heureux comme un juif en France », dit alors un vieux dicton yiddish répandu en Europe orientale.

Contexte politique général (sur la décennie). Au début des années 1890, l'instabilité gouvernementale est toujours de mise devant l'omnipotence des Chambres. En avril 1896, le gouvernement Léon Bourgeois est même renversé par le Sénat, ce qui est rare. De tous les présidents du Conseil, aucune figure ne domine véritablement, à part Jules Méline, d'avril 1896 à octobre 1898. Mais sa popularité vient des tarifs protectionnistes qu'il a fait voter alors qu'il était ministre de l'Agriculture en 1892. Par ailleurs, l'instabilité touche aussi la fonction présidentielle : après l'assassinat de Sadi Carnot en 1894 (cf plus bas), Jean Casimir-Périer est élu Président de la République en juin 1894 mais démissionne en janvier 1895, ne supportant pas les critiques des parlementaires et constatant que le Président de la IIIe République n'est vraiment pas un personnage important... Félix Faure lui succédera mais mourra brutalement (dans les bras d'une prostituée à l'Elysée...) en 1899, suivi d'Emile Loubet jusqu'en 1906.

Le désastre du chantier de Panama. Si le scandale éclate en 1892, les faits incriminés sont plus anciens. Ferdinand de Lesseps, l'ingénieur à qui on doit le canal de Suez, avait repris en 1879 le projet, débattu depuis

les années 1840, de percement d'un canal interocéanique en Amérique centrale. Il fonde en sens la Société internationale de Panama pour construire le canal dans cette région qui est alors une province de la Colombie voisine. Des milliers de Français achètent les actions émises par la société, la réputation de Lesseps y contribuant. Mais les travaux sont difficiles, longs, coûteux, en milieu hostile (jungle tropicale, maladies comme le paludisme). La corruption et la débauche règnent sur les immenses chantiers. Le vieux Lesseps a mal pensé le projet : on ne peut construire un canal au niveau de la mer dans cet isthme coupé de collines assez élevées. Et la compagnie se retrouve ainsi peu à peu au bord de la faillite : d'autant que les Etats-Unis, hostiles à ce projet français, se souvenant encore de l'expédition au Mexique, refusent d'apporter une aide financière. La compagnie se met alors à corrompre les banques, comme le Crédit Lyonnais ou la Société générale, pour tenter de vendre plus d'actions; des journaux se font graisser la patte pour publier des articles favorables à la souscription. En juin 1888, la compagnie lance des « obligations à lot » (un tirage au sort permet d'apporter un bénéfice supplémentaire à quelques chanceux, ce qui rend les titres plus attractifs), mais pour ce faire, il faut une autorisation législative. La compagnie distribue alors des pots de vin aux parlementaires. Malgré ces efforts, la compagnie se retrouve quand même en faillite en décembre 1888. Un milliard 300 millions de francs se sont évanouis : les actionnaires ruinés portent plainte et un premier procès a lieu de 1889 à 1891 impliquant Lesseps et Gustave Eiffel, qui était aussi un des pontes de la compagnie.

2/ Le scandale et ses conséquences

Opprobre sur le Parlement. Mais en 1892, la droite antirépublicaine s'empare du scandale. Drumont, dans son journal La libre parole, révèle la corruption des parlementaires. Il y aurait eu « 104 chéquards » (parlementaires ayant touché un gros chèque) et le journal donne quelques noms. Drumont l'antisémite s'en donne à cœur joie : les deux financiers qui ont effectué les versements corrupteurs pour le compte de la compagnie étaient... juifs. Le premier est le banquier baron Jacques de Reinach, juif allemand récemment naturalisé français et ayant obtenu son titre de noblesse en Italie. Il est spécialiste des investissements dans les chemins de fer et les fournitures militaires, proche des opportunistes. Inquiété par les révélations, il se suicide en 1892. Le deuxième est Cornelius Herz, un juif d'origine allemande né en France et naturalisé américain, ami de Clemenceau. Drumont dénonce donc un complot de juifs cosmopolites qui ont détourné de l'argent au détriment de l'intérêt public français. Une commission d'enquête est levée, un procès a lieu en 1893 et des mandats d'arrestation sont lancés contre les dirigeants de la compagnie. Mais seul un député, Charles Baïhaut, également ministre des Travaux Publics au moment de la corruption, avouera avoir accepté l'argent de la compagnie. Les procès prennent du temps, donc c'est un véritable feuilleton judiciaire jusqu'en 1898. La principale conséquence politique du scandale : une nouvelle vague d'antiparlementarisme dans l'opinion, doublé d'un renouvellement des parlementaires aux élections de 1893. Puisque les députés soupçonnés d'avoir été corrompus sont écartés du scrutin ou battus. C'est le cas de Freycinet ou encore de Clemenceau, battu, soupçonné d'avoir accepté un chèque, et qui connait pendant quelques années sa « traversée du désert ». Pour laver son honneur, Clemenceau affronte même en duel Paul Déroulède qui l'a accusé publiquement mais aucun des deux épéistes ne parvient à blesser l'autre. Aux élections de 1893, sont élus 273 opportunistes, 153 radicaux. On notera qu'il n'y a pas vraiment de poussée monarchiste en réaction : sont élus 98 monarchistes, 18 boulangistes, ainsi que 31 socialistes.

Regain d'antisémitisme virulent. Autre conséquence du scandale de Panama : une nouvelle vague d'antisémitisme. Dans les années 1890, émerge une nouvelle caricature du juif, aux yeux concupiscents, au nez crochu et aux lèvres épaisses. La nouvelle droite antirépublicaine des années 1890 va également considérer que certaines valeurs universelles de la République sont en réalité des éléments de langage des juifs pour tuer la nation française. L'écrivain Maurice Barrès, ex-boulangiste, considère par exemple que la République est mauvaise car elle vénère des idées abstraites, universelles, non propres à la nation, non-ancrées dans un passé réel mais inventées par des philosophes. Or beaucoup de juifs accèdent à des professions intellectuelles et prônent un discours de gauche humaniste et universaliste. La République serait le produit d'un complot juif cosmopolite. Et les juifs défendraient leurs seuls intérêts communautaires et financiers. Ce que soutient Drumont quand il écrit, s'adressant aux juifs : « Vous vous êtes abattus comme une pluie de sauterelles sur cet infortuné pays. Vous l'avez miné, saigné, réduit à la misère, vous avez organisé la plus effroyable exploitation financière que jamais le monde ait contemplée ». L'écrivain Georges Bernanos, de sensibilité monarchiste et catholique, est sur la même longueur d'ondes, dénonçant « un noyau de politiciens absolument étrangers à nos traditions profondes, forcés de se rattacher, faute de mieux, au plus trouble, au plus barbare épisode de notre histoire, la Révolution, et qui manœuvrent pour s'assurer des concours, avec l'appui d'un syndicat financier ». Il parle ainsi des républicains qui vont « toucher au guichet de M. de Rothschild ». Dans l'entourage de Drumont, une ligue antisémite est fondée en 1889, autour du marquis de Morès puis de Jules Guérin. Elle se désigne ironiquement comme le « Grand Occident de France », par allusion au Grand Orient de France, célèbre loge maçonnique, supposée peuplée de juifs. La ligue se donne pour objectif de combattre les « influences pernicieuses de l'oligarchie judéo-financière, dont le complot occulte compromet chaque jour davantage la prospérité, l'honneur, la sécurité de la France ». A la fin du siècle, la France abrite sans doute l'antisémitisme théorique et politique le plus vigoureux d'Europe et il est désormais associé à la droite antirépublicaine. L'Affaire Dreyfus allait bientôt le confirmer (cf plus bas).

C/ Une République qui rallie cependant

1/ Le ralliement définitif des paysans

Le monde rural français. La France demeure toujours un grand pays rural. Certes, les sociétés européennes d'avant la Grande Guerre comptent encore une grande partie de ruraux : 60,7% de la population espagnole, 60,5% de la population française, 49% de la population allemande et 45 % de la population italienne vivent dans les campagnes que ce soit dans des bourgs, des villages ou des hameaux. La France occupe une position intermédiaire entre l'Europe du Nord, industrielle et urbaine, et l'Europe latine, encore à base agraire. Par ses performances économiques, elle s'insère dans le premier groupe, mais par la composition de sa population elle s'inscrit dans le second. La population rurale en pourcentage de la population totale (seuil fixé à 5000 habitants agglomérés pour distinguer ville et ruralité) est respectivement en 1890, 1913 et 1930 en France de 69,3, 60,5 et

48,8 %. La population active agricole masculine en pourcentage de la population masculine active en 1880, 1910 et 1938 en France est respectivement de 43, 41 et 33 %. Les populations agricoles ont dû faire face à une dépression sévère depuis les années 1870. Dans la plupart des pays touchés par la crise, les gouvernements décident des tarifs douaniers que les industriels et les céréaliers réclamaient depuis longtemps et qui vont s'appliquer également à l'agriculture.

Méline, l'agrarien. Ces barrières douanières sont mises en place en 1892 en France grâce au ministre de l'Agriculture Jules Méline (« tarif Méline »). Ces tarifs ne sont en revanche pas favorables aux exportateurs comme les producteurs de fleurs et de fruits du sud du sud de la France. Les agriculteurs ont dû opérer des changements, s'adapter davantage aux marchés pour sortir de la crise. L'embellie s'annonce à partir de 1895 jusqu'à la Grande Guerre qui opérera une ponction particulièrement sévère sur le monde rural et les paysans. De même, la loi Méline en 1894 permet la mise en place du crédit mutuel. Après son passage en politique, Méline restera le défenseur de l'agriculture française et surtout d'une spécificité de la civilisation paysanne, menacée par le progrès, l'urbanisation et l'industrialisation. En 1905, il publiera *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*, essai dans lequel il plaidera pour le maintien de formes d'industrialisation douces à la campagne ; de formes d'organisation du travail dispersé et proto-industrielles où l'on produit à la campagne ou dans les villes moyennes à fort ancrage rural des produits de qualité nécessitant toujours un savoir-faire précis, à ancrage local toujours très fort (faisant la « réputation » du produit) : la bonneterie de Troyes, la coutellerie de Thiers, la lunetterie et la plasturgie/galvanoplastie du Jura (Oyonnax) ... Ces activités doivent maintenir les populations à la campagne et enrayer l'exode rural vers la ville et sa civilisation industrielle et matérielle.

Un personnel politique qui se démocratise progressivement. Les grands bourgeois républicains des années 1880 (comme Ferry) passent peu à peu, et la méritocratie républicaine fait accéder en haut lieu des personnages aux origines modestes, ce qui peut contribuer à légitimer le régime chez les plus humbles. Félix Faure est le fils d'artisans parisiens et n'avait même pas le baccalauréat, ayant fait lui aussi une carrière d'artisan dans la tannerie. Emile Loubet est un fils de paysans, devenu avocat à Montélimar. Fierté de la modestie des origines provinciales oblige, il ne corrigera jamais son accent, alors que jadis Thiers avait fait toute sa carrière en maîtrisant son accent marseillais de naissance. Jean Casimir-Perier, en revanche, appartient à la haute bourgeoisie.

2/ Le ralliement (partiel) des catholiques

La main tendue de la papauté. Un La cristallisation d'une droite antirépublicaine dure, la majorité des Français s'acclimate de la République. Certains même se rallient à elle, comme une partie des catholiques en 1892. En effet, à l'aube des années 1890, les oppositions à la République se restreignent avec la diminution des tensions avec l'Eglise. Rappelons que les opportunistes ne remettent pas en question le Concordat, et l'Etat paye toujours les « salaires » des prêtres. Les anciens collèges des congrégations fermées sont par ailleurs repris par des « associations de pères de famille catholiques », ce que la loi autorise. Dix ans après leur expulsion, les Jésuites sont de nouveau tolérés. Mais les catholiques restaient mécontents des lois Ferry instituant une « école

sans Dieu » et beaucoup votaient monarchistes. Cependant, la République est devenue un état de fait qu'il faut accepter, c'est la position du pape Léon XIII, monté sur le trône de Saint Pierre en 1878. Ouvert d'esprit quant au monde moderne, ce pape veut par ailleurs réaffirmer la doctrine sociale de l'Eglise. Vis-à-vis de la France, son idée est d'appeler les catholiques français à accepter la légitimité du régime républicain, pour mieux le modifier ensuite de l'intérieur, une opposition de principe étant stérile.

Du toast d'Alger à l'Encyclique du pape (1891-1892). Il avance en ce sens à pas feutrés par le biais du clergé français. Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique, est chargé de sonder les esprits. En novembre 1890, il reçoit les officiers de l'escadre de Méditerranée au port d'Alger et porte « un toast à la République ». Avec des termes clairs : « quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, quand la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées [...] le moment vient de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour l'honneur de la Patrie ». Autrement dit, il faut accepter la République même quand on est catholique et patriote. Puis le prélat fait jouer... La Marseillaise. Le « toast d'Alger », porté par un haut dignitaire de l'Eglise, fait grand bruit. Les officiers de marine, monarchistes comme de nombreux hauts gradés de l'armée, sont scandalisés. Mais le but était de provoquer le débat et la presse catholique s'en empare. L'Eglise de France se dissocie alors progressivement du légitimisme. En février 1892, c'est le pape lui-même, dans son encyclique Au milieu des sollicitudes, qui plaide pour le ralliement à la République.

Un accueil mitigé. Une partie des catholiques accepte : Albert de Mun forme le groupe parlementaire de la « droite constitutionnelle » qui rassemble cette inédite droite républicaine. En réaction, les opportunistes font des concessions à l'Eglise et modèrent leur discours anticlérical : en 1894, le ministre des cultes Eugène Spüller appelle à un « esprit nouveau » envers l'Eglise afin de « réconcilier tous les Français dans la société française », ajoutant « il nous importe que l'Eglise ne puisse plus prétendre qu'elle est tyrannisée ». Cependant, ce ralliement demeure incomplet. De nombreux catholiques refusent de suivre. Certains membres du Clergé se désolidarisent du pape qui ne comprendrait pas, depuis Rome, la véritable nature de la République française. Ainsi, Mgr Freppel, évêque d'Angers, déclare « c'est une illusion de croire que la République en France est une simple forme de gouvernement, comme ailleurs, en Suisse et aux Etats-Unis, et non pas une doctrine foncièrement et radicalement contraire à la doctrine chrétienne ». Un journal comme La Croix, à la base le journal de la congrégation des Assomptionnistes, refuse de rallier une République qui n'est pas chrétienne. Il faudra attendre l'après Grande-Guerre pour avoir un deuxième ralliement des catholiques rétifs à la République. Le ralliement a cependant un impact sur la vie politique : en 1894, le journaliste Marc Sangnier crée le mouvement du « Sillon » qui cherche à développer un catholicisme social favorable à la République. Mais cela reste un mouvement de taille modeste.

II/ Les crises du régime : des oppositions toujours violentes (1893-1899)

A/ Le mouvement social à l'assaut d'un régime capitaliste

1/ L'Internationale, les partis socialistes les syndicats et le 1^{er} mai 1891 (Fourmies)

Un Etat encore peu social. La République opportuniste a une œuvre sociale assez limitée, en raison de ses convictions libérales. Les syndicats tardent à prendre leur essor. Les grèves sont toujours dispersées par la force, considérées souvent comme « illégales ». Quelques lois sociales sont cependant votées dans les années 1890 : le livret ouvrier est supprimé en 1890. La même année, une loi impose des délégués élus par le personnel dans les commissions chargées de surveiller la sécurité dans les mines. En 1892, une loi interdit le travail des enfants de moins de 13 ans. Un corps d'inspecteurs du travail est constitué pour la faire respecter mais ils ont du mal à se faire accueillir dans les usines : refus de visite par le patron, enfants cachés dans les placards... La condition ouvrière demeure difficile.

L'ombre de la IIe Internationale. Il n'existe plus d'AIT : elle a implosé en 1876 sous l'effet des divisions internes et du poids des anarchistes. Mais le mouvement ouvrier reprend son essor dans les années 1880, et pas qu'en France. Tout le monde industriel est concerné : l'accroissement de la concentration industrielle avec la deuxième industrialisation, la dépression économique européenne (1873-1896) sont autant de facteurs qui renforcent dans ses bases les postulats économiques marxistes. Le développement du nationalisme et la course aux armements qui saisit les Etats-Nations provoquent en réaction de l'antimilitarisme qui est un point important de la rhétorique marxiste. En 1889, à Paris, est donc fondée la Ilème Internationale qui va avoir un peu plus de succès, avec une nette prédominance marxiste cette fois, sous l'impulsion du seul Friedrich Engels (puisque Marx est mort en 1883). Même si en France la grande industrie peine à s'implanter et que les grands sites sont rares (Le Creusot, la Compagnie Générale d'Electricité à Ivry, les complexes sidérurgiques de Lorraine française), le nombre d'ouvriers augmente pour autant et leurs emplois se diversifient selon les secteurs (sidérurgie, mines, gaz, chemins de fer). Mais l'occasion fournie à la renaissance de l'Internationale était l'Exposition Universelle de Paris de 1889. Le 20 juillet, les délégués de 22 pays réunis salle Pétrelle, fondaient donc la IIe Internationale, à la plus grande joie des guesdistes. Mais les anarchistes ont du mal à se faire une place dans la nouvelle structure internationaliste. Dès Paris en 1889, ils sont hués : de même au congrès socialiste international de Bruxelles en 1891 où les militants anarchistes sont expulsés sous les cris. Leur exclusion est confirmée au congrès de Zurich de 1893.

Une nébuleuse de partis socialistes. En France, la logique de l'internationale peine à s'appliquer car il n'existe pas de parti socialiste unifié. Certes, au début des années 1890, le socialisme fait son entrée à la Chambre (Jaurès, Vaillant, Emile Basly le « mineur indomptable » qui s'est illustré dans les troubles du bassin minier en 1891-1892, Guesde...), d'où une vraie visibilité et une participation socialiste dans le débat public national. Mais la famille socialiste est très divisée : d'ailleurs beaucoup s'étiquètent « socialistes indépendants ». Les élus « encartés » le sont en général au POF de Guesde, d'obédience marxiste. Tous les socialistes se proclament représentants de la classe ouvrière et se disent « collectivistes », c'est-à-dire prônant la socialisation/nationalisation des moyens de production, tout en ayant à terme l'objectif d'abolition de la propriété privée. Les blanquistes ont quitté la scène politique : le CRC s'est orienté vers l'action syndicale (cf chapitre précédent). Ceux qui veulent continuer une lutte de type politique (comme Vaillant lui-même) vont

former le Parti socialiste révolutionnaire (PSR) en 1898. Mais d'autres courants ont vu le jour en opposition au marxisme imposé par les guesdistes, comme les possibilistes de Paul Brousse, qui sont plutôt réformistes mais pensent qu'il n'y a de changement possible qu'à l'échelon municipal. Ils ont fondé en 1882 la Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF). Mais s'en sont distingués les « Allemanistes » derrière l'ex-communard Jean Allemane, qui a fondé en 1890 le Parti Ouvrier Socialiste-Révolutionnaire (POSR) et qui joue sur les deux tableaux : pragmatisme et acceptation de la règle électorale en politique, stratégie brutale de grève générale sur le plan syndical. Il est très difficile de s'y retrouver.

Un syndicalisme autonome. C'est pourquoi les ouvriers préfèrent se référer à la maxime de feu l'AIT (« l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ») et axer sur le combat syndical. Pour autant ce monde syndical est lui-même divisé et fragile. Rappelons que les syndicats ont été autorisés par la loi Waldeck-Rousseau de 1884. Le mouvement a tardé à prendre son essor en raison de la lourdeur des formalités administratives et de la méfiance des ouvriers envers le système. Mais progressivement, des associations de travailleurs se forment un peu partout selon les lieux et les branches de métier. Se développent également des bourses du travail dans chaque grande ville, qui sont des bureaux de placement pour ouvriers contrôlés par eux-mêmes et leurs syndicats. Le grand théoricien de ces bourses du travail est Fernand Pelloutier qui devient en 1895 Secrétaire général de la Fédération des Bourses du Travail. C'est un socialiste révolutionnaire adhérent du POF de Jules Guesde, théoricien de la grève générale comme outil révolutionnaire avec Aristide Briand (alors très à gauche à ses débuts), mais qui ne croit pas à la politique instituée. Il se tourne vers l'anarchisme mais n'est pas d'accord avec la stratégie terroriste de la nouvelle génération des militants anarchistes (cf ci-dessous) : le syndicalisme est la solution pour permettre au prolétariat de s'émanciper luimême. Les bourses du travail peuvent donner corps à la pensée anarchiste (celle originelle de Proudhon) : elles fonctionnent comme des petits mondes sociaux auto-gérés, avec des caisses de solidarité, des caisses de maladie, d'assurance chômage, décès, etc., des bibliothèques et des activités culturelles dans le but d'instruire le prolétariat. Dans cette dernière perspective, les universités populaires, évoquées plus haut, vont s'organiser dans le cadre des Bourses du Travail, dispensant des cours magistraux, des conférences, des causeries, des fêtes éducatives, etc. afin d'éduquer le peuple à la République. Mais beaucoup d'ouvriers ne sont pas dupes et se montrent méfiants vis-à-vis de toute tentative de récupération « républicaine ».

L'institution de la « fête du travail ». Lors de la fondation de l'Internationale, les délégués français et guesdistes Raymond Lavigne et Jean Dormoy proposent d'organiser « une grande manifestation internationale à date fixe [de manière à ce que les travailleurs] mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à 8h la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du congrès international de Paris ». Ce sera une journée de « fête du travail », avec travail chômé. La date avancée en 1889 est celle du 1^{er} mai, en hommage à la répression de la manifestation des syndicats, notamment l'American Federation of Labor – AFL, par la police le 1^{er} mai 1886 sur Haymarket Square à Chicago (le 1^{er} mai étant, dans la tradition anglo-saxonne, la date à laquelle prennent effet les baux et autres contrats) : on relève des morts, des blessés et même des explosions en raison de bombes lancées par quelques meneurs anarchistes. Huit d'entre eux seront condamnés à mort. Pour

l'Internationale, c'est un moyen d'unir « les ouvriers des deux mondes », l'ancien (Europe) et le nouveau (Amérique). Paul Lafargue est très enthousiaste : « L'internationalisme du 1er Mai lui donne un caractère presque mystique. Tout ouvrier qui manifeste ce jour-là ou qui a la volonté de manifester sent instinctivement que ce jour, le grand mot d'ordre donné en 1848 par Marx et Engels, « Prolétaires de tous les pays, unissezvous », est réalisé et que la classe ouvrière, en dépit des obstacles matériels et intellectuels, en dépit des mers et des océans, se soulève à l'unisson ». La grève du 1^{er} mai doit être synonyme de fête et de « principe d'espoir », ce qui est réaffirmée en août 1891 au congrès de l'Internationale de Bruxelles. En plus, elle coïncide avec le printemps. Le socialiste belge Emile Vandervelde écrit : « Ne faut-il pas admettre que ces noirs bataillons d'hommes obéissaient à une mystérieuse et irrésistible impulsion qui a toujours poussé les peuples à fêter le renouveau, à célébrer la fête des germes quand mai fait monter les rêves et ramène la saison d'amour ? ». Pour les guesdistes, une référence « internationale » est un bon argument pour appeler à l'autonomisation de la classe ouvrière. Lors de ces manifestations, on hisse le drapeau rouge et on entonne des chants révolutionnaires, et notamment l'Internationale qui s'impose après 1900 comme un symbole du mouvement ouvrier international. Le 1er mai 1890 est le grand test. On compte environ 60 000 grévistes, mais c'est insuffisant. Les grèves sont limitées socialement et géographiquement. En 1891, ce n'est pas la même chose et les autorités s'inquiètent : des signes avant-coureurs ont été notés ; plus de 5 000 personnes ont participé à des grèves la semaine précédente dans le textile de Sedan, le secteur minier ou la métallurgie. L'inquiétude patronale rejaillit sur les pouvoirs publics, toujours dominés par les opportunistes-modérés, et les appels à la troupe se multiplient : à Lyon, Marseille, Roanne, Nice, Dijon, Charleville, Clichy. D'autant que des éléments anarchistes entendent noyauter les mouvements.

Le massacre de Fourmies. C'est dans ce contexte que, le 1er mai 1891, a lieu le massacre de Fourmies, agglomération industrielle du Nord, avec de nombreuses manufactures textiles. L'armée y charge une manifestation organisée pour demander la journée de 8h. On relève 12 morts, dont plusieurs adolescents, et une petite fille piétinée par la troupe, alors qu'elle manifestait pacifiquement avec un bouquet de fleurs rouges. L'émotion est grande. A noter que, le même jour que la fusillade de Fourmies, un défilé de travailleurs est dispersé brutalement à Clichy, en banlieue parisienne : les meneurs, anarchistes, du mouvement sont passés à tabac au commissariat de police. Clemenceau, à la Chambre, dénonce l'emploi de la force à Fourmies. Ernest Roche, député boulangiste de la Seine, créateur de « soupes populaires » à Paris subventionnées par Conseil municipal, interpelle le gouvernement avec une telle véhémence qu'il est censuré et se fait exclure temporairement de la Chambre. Dès lors, le 1^{er} mai est pour les ouvriers français davantage un hommage aux morts de Fourmies qu'à ceux de Chicago. En 1891, Paul Lafargue institue le massacre de Fourmies en mythe de substitution au Paris des barricades, d'un autre temps : « le massacre de Fourmies augmentera le mysticisme. Il a donné au 1^{er} Mai ses martyrs et son auréole sanglante. La fosse, où les ouvriers ont enterré, avec les victimes, leurs illusions sur la république bourgeoise, deviendra un îlot sacré, comme le mur des Fédérés ». Mais cela reste une vision très parisienne. Rapidement, le 1er mai est réinventé par maintes traditions locales, avec une culture véhiculée par la gravure et la chanson. A noter enfin qu'Edouard Drumont voit dans Fourmies l'œuvre d'un complot juif, le sous-préfet étant israélite, ce qu'il soutiendra en 1892 dans *Le secret de Fourmies*.... La presse généraliste évoque un « déclin » dans les années post-Fourmies. Pour autant, dans la décennie 1890, 155 villes au moins, situées dans 60 départements, s'impliquent dans le 1^{er} mai. Ce dernier est pensé comme le contre-point des fêtes religieuses ou civiques, dont le 14 juillet, mais il emprunte pour autant aux rites, codes et pratiques de la culture républicaine et des fêtes municipales, patronales ou religieuses, aux cultures de certaines villes mono-industrielles... Le 1^{er} mai coïncide parfois avec de grandes grèves comme celle des allumettiers en 1895.

2/ Mais une dynamique intégratrice : l'entrée progressive des socialistes au Parlement

Une réticence des socialistes à faire le jeu du système. Depuis la Commune, le monde ouvrier considère son action comme en marge d'un système politique n'inspirant guère la confiance. Les socialistes, c'est-à-dire les leaders des mouvements ouvriers, ne se présentent logiquement guère aux élections, sauf quelques-uns qui se risquent à faire peur aux bourgeois, pesant pour 1 - 1.5 % des voix dans les années 1880. Personne n'est élu, sauf Clovis Hugues élu député de Marseille en 1881 ou encore Louis Blanc, député de Paris, mais ce dernier est un cas particulier : vieux socialiste de 1848, il est élu depuis 1871 et incarne une vieille génération politique, élu sur la base de son autorité plus encore que de ses idées.

Mais une entrée en politique vers 1893. Car les socialistes français enregistrent à partir des années 1890 leurs premiers vrais succès électoraux, au niveau local et national. On parle de « socialisme municipal » car des maires socialistes sont élus, dans les bassins industriels comme le Nord : à Lille, Gustave Delory est élu en 1896 ; à Roubaix, Henri Carette en 1892. Se constitue donc un groupe parlementaire socialiste à la Belle Epoque, qui se distingue par quelques personnalités : Jean Jaurès, Guesde en 1906 (toujours révolutionnaire et participant presque à contre-cœur au jeu des institutions républicaines), Edouard Vaillant (élu député de Paris en 1893 et qui a la particularité d'être également un révolutionnaire entrant au Parlement, lui qui fut communard en 1871 et exilé ensuite dix ans en Angleterre), ou encore Emile Basly, député du Pas de Calais à partir de 1891, surnommé le « mineur indomptable ». Détaillons le cas de Jean Jaurès qui va marquer la vie politique française jusqu'en 1914. Jaurès a un profil de théoricien : normalien, agrégé de philosophie, il s'est d'abord lancé en politique au sein du camp opportuniste comme député du Tarn en 1885, lui qui vient d'une famille bourgeoise du Sud-Est. La philosophie le conduit peu à peu vers le matérialisme et la découverte de la question sociale le conduit vers le socialisme. En 1892, il part soutenir une grève des mineurs à Carmaux, dans un bras de fer entre les travailleurs et la compagnie des mines du marquis de Solages puis, désigné par les ouvriers, il se fait élire député socialiste, lors d'une législative partielle de 1893, sur le siège auparavant occupé par Solages. Il est alors « socialiste indépendant » à la Chambre des députés.

Des « indépendants » cependant plus des « hommes de partis ». Le succès des « socialistes indépendants » est une conséquence directe des recompositions induites par l'épisode boulangiste (cf chapitre précédent). La stratégie antiboulangiste a conduit certains socialistes, comme les possibilistes, à accepter l'alliance avec les partis bourgeois. Grâce à des figures progressistes et républicaines comme Jaurès ou Alexandre Millerand, le

socialisme s'intègre au jeu parlementaire. Il ne faut pas désespérer, selon ces acteurs, de l'Etat parlementaire : il peut être source de progrès social. En 1891, l'Office du Travail voit le jour pour étudier le monde du travail : cette institution publique sera l'ancêtre du ministère du Travail créé en 1906. Des propositions de lois ont été déposées pour réduire la journée de travail dans les mines et chemins de fer, chez les travailleurs d'Etat et les employés communaux. Même le Vatican participe de cet optimisme général ! Le 15 mai 1891, le pape Léon XIII, qui n'a pas le profil ultra-conservateur de ses prédécesseurs (et de ses successeurs...), publie l'encyclique *Rerum Novarum* dans laquelle il apporte son soutien à l'idée d'une législation ouvrière, approuve la Conférence internationale de Berlin de 1890 (qui discutait d'une règlementation commune du travail dans les industries et les mines) et appelle même les catholiques français à accepter la République (cf plus haut).

Œuvrer à la législation sociale et... participer au gouvernement ? Jean Jaurès rêve d'un épanouissement du socialisme au sein de la République et il tente de faire la synthèse, dans ses discours, entre le marxisme et l'imaginaire révolutionnaire issu de la Révolution française. Il déclare aussi que la démocratie conduira au socialisme « sans qu'on s'en aperçoive ». Les socialistes doivent apprendre à conquérir la majorité dans les assemblées. Sous leur influence, conjuguée à celle des radicaux, l'Etat va s'investir davantage dans l'organisation de la protection sociale (c'est-à-dire la protection du travailleur des aléas de l'existence). Au XIXe siècle étaient apparues les premières formes organisées de protection sociale comme les caisses d'épargne (la Caisse des retraites pour la vieillesse en 1850, la Caisse nationale d'épargne en 1881). Cette prévoyance libre est cependant accessible seulement aux populations aisées, elle est beaucoup plus difficile à réaliser pour la paysannerie et les ouvriers. On assiste également à la multiplication des sociétés de secours mutuels : fondées sur la prévoyance collective volontaire, elles permettent à leurs membres de s'assurer moyennant cotisations contre les aléas de la vie. La croissance du mouvement mutualiste est encouragée par le IInd Empire (dans une optique de paternalisme saint-simonien et « leplaysien ») puis par la troisième République qui y voit un moyen de développer la protection sociale, tout en dispensant l'Etat de cette tâche. Mais la loi de 1898, appelée « Charte de la mutualité » entraîne une forte croissance numérique : 3,5 millions d'adhérents en 1913 (puis 10 millions en 1940) contre 1,5 millions en 1892. Cependant, malgré ce progrès, la mutualité ne couvre que 10% de la population française à la veille de la Première Guerre mondiale, elle reste peu répandue chez les salariés les plus modestes. Toujours est-il que la France rattrape peu à peu son retard sur ses voisins : Allemagne (lois bismarckiennes de 1883-1884), mais aussi Autriche-Hongrie (1888), Danemark et Suède (1891), Belgique (1894). Mais se pose enfin pour les élus socialistes la question de la « participation à un gouvernement bourgeois » puisqu'être au Parlement c'est potentiellement être nommé ministre dans un gouvernement, ce qui ne serait pas sans poser un cas de conscience. Et la question se pose avec Millerand, député de Paris, nommé dans le gouvernement Waldeck-Rousseau en 1899, même si Millerand n'est pas un « pur » socialiste puisqu'il vient du radicalisme.

En marge du politique, la lente institutionnalisation des syndicats. Depuis 1884, s'enclenche un processus d'unification des syndicats, avec l'apparition des fédérations nationales de syndicats du même métier comme la Fédération nationale des mineurs ou la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL, assez puissante et organisée). En 1895, au congrès de Limoges, sur la base du regroupement de plusieurs fédérations syndicales,

et en association avec le réseau des bourses du travail, est créée la Confédération Générale du Travail-CGT. Elle va s'imposer comme le syndicat ouvrier et révolutionnaire par excellence. Son secrétaire général est Victor Griffuelhes, de sensibilité anarchiste. Puis Léon Jouhaux en 1909, anarchiste aussi à la base, à la tête de la CGT de 1909 à 1947 (!). Mais les syndicats, souscrivant à une vision marxiste de la société, doivent-ils s'affilier à un parti ? La question s'est posée aussi en Allemagne : le SPD, dans sa déclaration d'Erfurt de 1891, a réaffirmé le principe de séparation entre le parti et la fédération des syndicats basée à Hambourg, mais l'accroissement de l'activité syndicale conduit à se poser des questions et à initier quand même un rapprochement. Pour la IInde Internationale, cela reste possible mais le Congrès de Londres de 1896 a exclu d'emblée les organisations corporatives qui ne « reconnaissent pas la nécessité de l'action législative et parlementaire ». En France, la CGT tranche cependant très vite : le mouvement syndical doit rester autonome, et ne pas se compromettre avec ceux qui font de la politique.

3/ La crise anarchiste et l'épisode terroriste (1893-1894).

Qu'est-ce que l'anarchisme à l'orée des années 1890. D'autres n'apprécient guère les compromissions des leaders ouvriers avec le « régime bourgeois » et entendent relancer la révolution par le moyen du terrorisme, ce qui amène la République à devoir traiter un important problème de sécurité publique. Il s'agit des anarchistes : s'ils sont désormais rejetés par les socialistes, à tous les niveaux, c'est qu'ils ont fait le choix de la violence politique et de l'action directe. Le socialisme indépendant/modéré et la perspective d'un lointain « Grand Soir » ne les satisfont guère. Ils veulent la révolution tout de suite, pour l'avènement d'une société sans classes mais sans Etat (« ni dieu ni maître »). Ils veulent se révolter contre la société bourgeoise, la république et le parlementarisme qui sont aux mains des bourgeois. Depuis les années 1860-1870, contre la tradition proudhonienne de l'associationnisme autonomiste (visible lors de la Commune), se développe une ligne dure, celle de la violence politique théorisée par les Russes Mikhail Bakounine ou Pierre Kropotkine qui veulent faire triompher l'anarchie par des attentats ou des coups de force contre les institutions sociales, qu'elles soient « réelles » (Etat, administration, armée, école) ou « morales » (la famille, la religion). On parle en Russie de « nihilisme » tant ces anarchistes sont jusqu'au-boutistes : ils parviennent à assassiner le tsar Alexandre II (en 1881) mais échouent à éliminer Alexandre III. Les moyens prônés par les anarchistes sont : la désobéissance par le refus de tout encadrement, la désertion vis-à-vis de l'institution militaire, la grève générale tout comme les marxistes. Les anarchistes ne croient pas au suffrage universel, déclarant que les « élections sont illusoires, antidémocratiques et absolument opposés aux besoins, aux instincts et à la volonté réelle des populations ». Les anarchistes ont leurs journaux comme *Le père peinard* ou *La révolte*.

Les attentats et leur répression. En 1892-1894, la France est traversée par une série d'attentats commis par les anarchistes, à l'appel de ce que François Koënigstein, dit « Ravachol », a appelé la « propagande par le fait ». Né à Saint Chamond en 1859 dans une famille, pauvre, fils de lamineur, il est placé comme garçon de ferme, sa famille le pouvant le nourrir. Il découvre la gauche révolutionnaire à la suite d'une conférence de Paule Minck à Saint Chamond en 1881. Il s'oriente ensuite vers l'anarchisme bakouniniste et entame une carrière de petit délinquant (vol, meurtre...). En 1891-1892, il participe à un attentat à la bombe boulevard Saint Germain

en faisant sauter à la dynamite une partie de l'immeuble où habite un magistrat de l'affaire de Clichy (le récit des brutalités policières a choqué Ravachol qui y voit une preuve de l'oppression de classe). Il est arrêté et guillotiné en 1892. Mais il invite à suivre son exemple. Les anarchistes vont de fait faire sauter des bombes partout où ils le peuvent pour provoquer la désorganisation sociale et démontrer l'impuissance de l'Etat policier. Tant pis s'il y a des victimes. A son procès, Ravachol s'est justifié ainsi à ses juges : « il n'y a pas d'innocents parmi les bourgeois ». Cet extrémisme massacreur n'est du reste pas qu'une transposition russe. Il ravive un vieux fond de rage extrémiste qui date de la Révolution française et que l'on trouvait chez les sansculottes ou chez les « Enragés » d'Hébert. D'ailleurs, les attentats anarchistes surviennent à l'occasion du centenaire de la « Grande Terreur » (1793-1794), et les médias se plaisent à faire des comparaisons. Citons les attentats les plus importants. En décembre 1893, l'ouvrier Auguste Vaillant lance une bombe en pleine séance à la Chambre des députés mais ne fait que quelques blessés légers. En février 1894, une bombe posée par Emile Henry explose au café Le Terminus à la Gare de Lyon : il y a aura un mort et une vingtaine de blessés. Le même Henry avait fait sauter une bombe au commissariat rue des Bons Enfants à Paris en novembre 1892, faisant six morts. Surtout, le 24 juin 1894, le Président de la République Sadi Carnot est assassiné à coup de couteau par Sante Geronimo Caserio, un anarchiste italien, au cri de « Vive l'anarchie ! », lors d'un déplacement à Lyon. Tous les anarchistes incriminés dans ces actes sont jugés et guillotinés. La crise sera cependant vite résorbée : le gouvernement va faire voter une série de lois, dites « scélérates » par les défenseurs de la liberté d'expression garantie par la loi de 1881, qui vont temporairement limiter la liberté de la presse : interdiction de la propagande anarchiste et de l'incitation à la violence, désormais punies de 5 ans de prison. Ainsi que la fabrication d'explosifs (2-5 ans) et l'association de malfaiteurs.

Une vaque internationale... mais peu de soutiens. Mais tout ceci s'inscrit dans une vague internationale anarchiste : le frère ainé de Lénine a été impliqué dans une tentative d'attentat contre Alexandre III dans les années 1890 : il sera pendu. En 1898, c'est Sissi, l'impératrice consort d'Autriche-Hongrie qui sera assassinée par un « coup de canif ». En 1900, le roi d'Italie Humbert Ier est abattu à coups de revolver. En 1901, c'est au tour du Président américain Théodore McKinley d'y passer, assassiné par un anarchiste polonais... On compte de nombreuses arrestations, de nombreux procès, des condamnations à mort : le mouvement terroriste s'éteindra en France après cette vague de répression sans précédent depuis l'Ordre moral. Les terroristes ont de fait raté leur cible : ils ne provoqueront jamais de sympathie dans l'opinion, ni de soulèvement social, à part quelques prises de positions compréhensives d'intellectuels anarchisants comme le romancier Octave Mirbeau (qui dépeint l'exploitation sociale très dure des domestiques dans le Journal d'une femme de chambre en 1900, défrayant la chronique pour des scènes jugées pornographiques). Ou encore le poète libertaire Laurent Thailhade qui s'enthousiasme pour le geste de Vaillant mais perd un œil quelques mois plus tard dans un attentat anarchiste, une bombe explosant dans le restaurant bourgeois dans lequel il dînait... Lors de son procès en 1894, Emile Henry décrétait que les anarchistes étaient les vrais représentants et défenseurs de la classe ouvrière, là où des politiciens comme Jules Guesde sont désormais corrompus par le système parlementaire et ont oublié leur cause... Toutefois, ne parvenant à fédérer les masses, les anarchistes rescapés de la répression vont se reconvertir en France dans l'action syndicale, ce que l'on verra plus tard à la Belle Epoque, sous le terme d'anarchosyndicalisme.

En conséquence, le développement d'un savoir sur la criminalité. Les anarchistes font l'objet d'une surveillance policière à l'échelle européenne, avec partage d'informations entre les différentes polices nationales. Les suspects anarchistes font l'objet d'un « bertillonnage », c'est-à-dire qu'on utilise à leur encontre l'ensemble des outils d'identification mis au point par le criminologue Alphonse Bertillon, avec photographies (de face, de profil) et prise de mesures anthropométriques (taille, caractéristiques physiques, empreintes digitales). Les fiches Bertillon sont utilisées pour ficher en France les criminels et, à l'échelle de l'Europe, les anarchistes. Elles facilitent la recherche d'individus en fuite à l'époque du terrorisme anarchiste. En France, se développe en effet la police dite « scientifique » (enquêtes sur les scènes de crimes) et une science nouvelle : la criminologie pour expliquer les actes des anarchistes, des vagabonds, des délinquants et des assassins. Les criminologues étudient les défaillances corporelles et psychiques d'individus inassimilables comme Joseph Vacher, violeur et tueur en série arrêté en 1897 après une trentaine de meurtres, condamné à mort et guillotiné en 1898, après avoir été étudié avec intérêt par le médecin Alexandre Lacassagne qui est alors le chantre de l'étude des déterminants physiologiques de la criminalité.

B/ L'Affaire Dreyfus, un drame national (1894-1899)

La seconde moitié des années 1890 est cependant obscurcie en métropole par l'un des plus grands scandales de la vie politique française : l'Affaire Dreyfus. Parce que l'accusé est juif et qu'on le dit travailler pour la cause de l'Allemagne, ce feuilleton judiciaire réveille tous les vieux démons de la société française, jusqu'à placer à nouveau le régime au bord du gouffre en 1899.

1/ « L'Affaire » : le feuilleton judiciaire et le débat national (1894-1899)

Les faits incriminés et le début de l'affaire. En septembre 1894, une affaire d'espionnage éclate. Une femme de ménage française de l'ambassade d'Allemagne à Paris, en réalité une employée des services de renseignement de l'armée française (le « Deuxième Bureau »), fouille les corbeilles à papier pour glaner des documents compromettants. Elle découvre alors un document déchiré, dit le « bordereau », non-signé mais de source française et annonçant l'envoi prochain de renseignements militaires ultra-secrets (innovations dans l'artillerie, stratégie française à Madagascar ...). Il y a donc une taupe au sein de l'état-major français qui transmet régulièrement des informations à l'Allemagne. L'enquête interne s'oriente vite vers le capitaine Alfred Dreyfus, jeune stagiaire de l'Ecole de guerre à l'état-major, sur la base de la similarité des écritures. Né en 1859 dans une famille bourgeoise d'industriels de Mulhouse, Dreyfus fait partie de ces Alsaciens qui ont quitté la région annexée en 1871. D'où des soupçons : aurait-il gardé des liens avec le Reich, par le biais d'une partie de sa famille qui est restée en Alsace, devenant allemande ? Dreyfus est juif, or l'antisémitisme est très répandu dans l'armée où de nombreux officiers demeurent catholiques, conservateurs et antirépublicains (leur idée étant de servir le pays, non le régime...). Dreyfus est arrêté et traduit en conseil de guerre (c'est-à-dire devant un tribunal militaire), bien que les preuves soient fragiles. Dreyfus se défend mal : il a une personnalité assez

mystérieuse et n'est pas bavard, ce qui attise les soupçons. La Libre parole de Drumont se délecte à dénoncer un traitre juif dans l'armée. Puis le colonel Joseph Henry, directeur adjoint des services de renseignements, communique au tribunal un « dossier secret » avec des preuves. L'accusé n'en a pas connaissance, ce qui est illégal. Ce dossier contient en fait de fausses preuves créées de toutes pièces par Henry et ses services pour accélérer le procès et se débarrasser de Dreyfus. Et peut-être protéger le vrai coupable. En décembre 1894, Dreyfus est condamné à la déportation au bagne de Cayenne, en Guyane. Il est auparavant dégradé publiquement lors d'une cérémonie dans la cour de l'Ecole militaire. Les journalistes couvrent l'évènement, comme Léon Daudet, nationaliste antisémite et proche de Drumont. Mais aussi des journalistes étrangers comme le hongrois Theodor Herzl. De confession juive, il retirera de ces évènements la certitude que le salut des juifs se situe hors d'Europe dans la recréation d'un Etat juif : ce sera le sionisme dont il préside officiellement la naissance au congrès de Bâle de 1897. L'affaire Dreyfus est ensuite vite oubliée en France.

Le début de la croisade dreyfusarde. Mais la famille de Dreyfus est convaincue de l'innocence du capitaine. Son frère Mathieu réussit à retenir l'attention du journaliste Bernard Lazare. Ce dernier se livre à une analyse critique des documents utilisés au procès de 1894. Tous deux suscitent peu d'échos, hormis chez Drumont qui fustige le « syndicat Dreyfus ». Mais, en mars 1896, le nouveau directeur du renseignement, le lieutenantcolonel Georges Picquart, a des doutes. Il découvre que l'attaché militaire allemand destinataire du « bordereau », Maximilian von Schwartzkoppen, était en relation depuis 1890 avec le colonel français Ferdinand Walsin-Esterhazy (famille d'origine hongroise), un officier débauché et perclus de dettes, dont l'écriture ressemble aussi à celle du document compromettant. En plus, en mars 1896, un nouveau document dérobé à l'ambassade d'Allemagne par la femme de ménage – espionne montre que les fuites de documents continuent. Ce document, nommé le « petit bleu », est accablant pour Esterhazy. Picquart se met en rapport avec Dreyfus et Lazare, puis veut rouvrir le dossier Dreyfus. Mais ses supérieurs, d'accord pour poursuivre Esterhazy, ne veulent pas pour autant rouvrir l'affaire Dreyfus, et admettre l'existence des fausses preuves. Henry fabrique même de son côté une nouvelle fausse preuve : un télégramme de l'attaché militaire italien qui accuserait presque nommément Dreyfus; document dit le « faux Henry » qui est un peu grossier. Picquart, jugé trop remuant par sa hiérarchie, est alors envoyé en Tunisie du Sud pour l'éloigner de Paris. Mais, parlant lors de ses permissions, il finit par être arrêté et condamné pour divulgation de secrets d'Etat. Picquart prend langue alors avec le vice-président du Sénat, déjà approché par Lazare, le républicain modéré Auguste Scheurer-Kestner ; mais aussi avec Clemenceau devenu patron de presse (du journal L'Aurore); et des personnalités du monde universitaire comme Lucien Herr, l'influent bibliothécaire de l'ENS Ulm, qui met de nombreux normaliens de son côté. Mais la Chambre des députés et le gouvernement ne veulent pas rouvrir l'affaire et affronter l'armée qui a la main sur la justice militaire. « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus » déclare Jules Méline, alors Président du Conseil. Scheurer-Kestner est destitué de son poste.

Le tournant de « J'accuse ». En janvier 1898, Esterhazy demande à être traduit en conseil de guerre mais ses complicités au sein de l'armée font qu'il est déclaré innocent. L'Affaire Dreyfus est en train de prendre forme dans la presse depuis l'automne 1897. C'est alors qu'éclate le coup de théâtre du « J'Accuse » d'Emile Zola. Alors

romancier en pleine gloire, riche et installé, il reste de gauche, anticlérical et surtout antimilitariste. Une controverse l'avait déjà opposé à Drumont en 1896 qui l'avait alors taxé de traitre à la solde des juifs. En 1897, il avait commencé à écrire des articles dreyfusards dans *Le Figaro*. Après l'acquittement d'Esterhazy, il décide de frapper un grand coup avec l'appui de Clemenceau. Il rédige une « lettre ouverte au président de la République » (Félix Faure), accusant les autorités militaires et politiques, y compris le ministre de la Guerre, le général Auguste Mercier, de refuser la révision du procès. Le journal est vendu à 200 000 exemplaires, au lieu des 30 000 habituels. L'Affaire Dreyfus est lancée et enflamme l'opinion publique. Zola est poursuivi pour diffamation : il est condamné à un an de prison et 3000 francs d'amende. Il s'exile un an à Londres. Mais son procès a un grand retentissement.

2/ Une « Affaire » nationale aux multiples rebondissements

Les rebondissements de 1898. Les Législatives du printemps 1898 sont un succès pour ceux qui affichent des positions antidreyfusardes, notamment Drumont qui se fait élire triomphalement député d'Alger, jouant sur l'antisémitisme de nombreux colons. D'autant que le nouveau ministre de la Guerre nommé en juin 1898, Godefroy Cavaignac (fils du général de 1848), utilise le « faux Henry » pour charger Dreyfus. Comme les dreyfusards soutiennent que c'est un faux, Cavaignac le fait expertiser... puis doit piteusement et publiquement reconnaitre qu'il s'agit bien d'un faux ! En août 1898, Henry est arrêté et emprisonné, puis se suicide en prison. Mais Cavaignac refuse toujours la révision du procès : le « faux Henry » a en effet été produit après le procès de 1894, ce dernier reste donc valide. Mais la bataille est lancée : les « dreyfusards » veulent la révision du procès de Dreyfus, les « anti-dreyfusards » s'y opposent. Le débat va diviser le pays pendant presque deux ans.

Dreyfusards versus antidreyfusards : les arguments. Toutes les familles politiques sont divisées, mais aussi les familles au sens propre comme le montre une célèbre caricature de Caran d'Ache (lui-même antidreyfusard) Un diner en famille. Les dreyfusards soutiennent que Dreyfus est innocent et qu'il faut un nouveau procès, que la République ne peut pas supporter de laisser condamner un innocent, même s'il s'agissait là de la justice militaire, donc interne à l'institution. Il faut défendre l'individu face aux logiques de l'institution et faire comprendre à l'armée qu'elle n'est pas un Etat dans l'Etat. Chez les anti-dreyfusards, certains soutiennent que Dreyfus est coupable simplement parce qu'il est juif. C'est la rhétorique de Drumont ou de la ligue antisémite de Guérin. Il est par nature un traître, de surcroît à la solde de l'ennemi héréditaire, l'Allemagne. D'autres pensent que, même si Dreyfus était innocent, il ne faut pas pour autant revenir sur la « raison de la chose jugée » ce qui risquerait de discréditer l'armée, dans un contexte qui est toujours celui de la Revanche envers l'Allemagne alors que l'armée est un pilier de la nation. C'est la raison d'Etat qui doit alors prévaloir sur l'individu isolé. Par ailleurs, dans ce débat, il ne faut pas avoir de vision caricaturale selon laquelle la gauche serait exclusivement antidreyfusarde et la droite serait dans l'autre camp. Certes la droite antirépublicaine, attachée à l'armée, est antidreyfusarde. Mais la droite modérée a pu prendre parti pour Dreyfus, à l'image du Figaro, journal qui reste marqué par les valeurs de l'orléanisme. La gauche républicaine, opportunistes et radicaux, est dreyfusarde au nom de la défense de l'individu et des droits de l'homme. Certains sont antimilitaristes, à l'image de Clemenceau qui dénonce un complot réactionnaire scellé sur l'union du « sabre et du goupillon » (Armée et Eglise), taxant l'armée de « Jésuitière bottée aux ordres des congrégations romaines ». Mais les socialistes, eux, ne veulent pas prendre parti. Ils considèrent, à l'image de Jules Guesde, que l'affaire ne fait qu'opposer des bourgeois entre eux et qu'elle détourne l'attention publique des vrais problèmes qui sont ceux du prolétariat. Jean Jaurès aussi est hésitant au départ, avant d'embrasser la cause dreyfusarde avec quelques autres socialistes réformistes.

La naissance de « l'intellectuel ». En tous cas, la bataille intellectuelle et politique qui se joue est importante pour deux raisons : d'abord parce que l'existence même de la République au niveau de ses valeurs est en jeu, pendant quelques mois (les dreyfusards veulent défendre les droits de l'homme de 1789, repris au cœur du projet républicain) ; ensuite, parce qu'apparaît, sous la plume de Clemenceau, le terme d'« intellectuel ». Le terme va en effet être utilisé pour désigner les écrivains, professeurs, scientifiques qui s'investissent publiquement dans une affaire politique, pour défendre une cause ; l'individu qui, par son expertise intellectuelle (dans le domaine des lettres ou des sciences), se donne le droit d'intervenir sur un grand débat public ou une controverse judiciaire pour donner son avis, réfléchi et justifié. Toutefois, si Clemenceau rédige en 1898 un Manifeste des intellectuels, rappelons qu'en réalité la figure de l'écrivain prenant position pour réparer une injustice a une longue histoire en France (Voltaire et l'affaire Calas, Hugo accusateur de Napoléon III....). Enfin, il n'y aurait pas eu d'Affaire Dreyfus sans presse libre et indépendante, et liberté totale d'expression (garantie par la loi de 1881).

Le camp dreyfusard. Citons quelques intellectuels dreyfusards: Emile Zola, bien sûr mais aussi l'écrivain Anatole France, l'un des rares dreyfusards de l'Académie française (de tradition conservatrice et antidreyfusarde), les poètes Charles Péguy, Stéphane Mallarmé et Guillaume Apollinaire, les écrivains Marcel Proust, André Gide et Romain Rolland, les peintres Bonnard, Vuillard, Pissarro et Signac, le chimiste Marcellin Berthelot, les universitaires Durkheim et Lavisse et une partie des étudiants (« la jeunesse des écoles » comme l'ENS). On trouve parmi les dreyfusards de nombreux membres des professions libérales : médecins, avocats... Beaucoup de gens sont issus des « minorités » (attention, terme anachronique dans son emploi) ; c'est-à-dire de communautés soumises à l'injustice : des juifs, des protestants (Scheurer-Kestner), des Alsaciens (toujours regardés différemment) et des francs-maçons (en 1899, le Grand Orient de France prend fait et cause pour Dreyfus). Un certain nombre de dreyfusards vont glisser vers le socialisme réformiste (cf plus bas pour un éclaircissement du terme) comme le pédagogue Ferdinand Buisson, initialement républicain modéré (auprès de Ferry) puis radical, puis socialiste. Il est l'un des fondateurs de la ligue des Droits de l'homme-LDH en février 1898, qui a pour premier président Ludovic Trarieux. Au-delà du combat pour la réouverture du procès, la LDH défend une conception universaliste de la République française, patrie des Lumières et des droits de l'homme. Elle organise des réunions publiques et collecte des fonds, mais s'interdit une activité proprement politique.

Le camp antidreyfusard. En face, le camp antidreyfusard est loin d'être minoritaire : on trouve logiquement de nombreux officiers de l'armée, mais aussi la magistrature offusquée par la remise en question de la justice, même militaire. Et surtout l'Eglise : de nombreux prélats, par antijudaïsme traditionnel (contre le « peuple déicide ») prennent parti contre Dreyfus, suivis par un grand nombre de pratiquants. Le journal *La*

Croix est violemment antidreyfusard, ainsi qu'une partie de la presse populaire comme Le Petit Journal. Depuis Rome, même si le pape avait appelé à se rallier à la République, certains tiennent à nouveau un discours antirépublicain par antisémitisme. Le journal jésuite La Civilta Cattolica écrit en 1898 : « Les juifs tiennent entre leurs mains la République qui est moins française qu'hébraïque. Le juif a été créé par Dieu pour servir d'espion partout où une trahison se prépare ». En outre, il y a un certain nombre d'écrivains antidreyfusards : René Bazin, Paul Bourget, Jules Verne, Alphonse Daudet, Paul Valéry. Les nationalistes comme Paul Déroulède sont antidreyfusards : ce dernier réactive sa ligue en 1896 puis fonde en 1898 la ligue de la patrie française. Le romancier Maurice Barrès se fait un nom en dénonçant l'argumentaire universaliste des dreyfusards : pour lui, ils oublieraient, par leurs discours abstraits, la réalité de la nation, et la nécessité de « l'enracinement », comme dans son roman Les déracinés en 1897 qui revient sur la Lorraine meurtrie et en partie perdue. Il devient en 1894 le patron du journal anciennement boulangiste La Cocarde qui porte un discours nationaliste mais aussi social, dans le droit fil de Boulanger. Il devient le chantre des traditions, de « la vérité des choses que l'on n'a pas choisies mais qui vous ont fait », s'opposant à la conception universaliste de la nation de Renan. Barrès est enfin antisémite, considérant que Dreyfus est coupable par « sa race ».

Explosion de rage antisémite. Le fait que Dreyfus soit juif crée un certain malaise car, si les antidreyfusards utilisent abondamment cet argument, les dreyfusards ne veulent pas apparaître comme les défenseurs d'une communauté particulière, sachant qu'il existe un certain antisémitisme diffus dans l'opinion. Ils axent leur propos davantage sur les principes généraux, l'égalité des citoyens, les droits des individus. En face, un grand moment d'antisémitisme survient avec l'affaire du « monument Henry », entre dreyfusards et antidreyfusards. Le lieutenant-colonel Henry s'est suicidé en prison en 1898. L'un de ceux qui avaient mené une cabale pour faire reconnaître le caractère mensonger de son « faux » était le journaliste Joseph Reinach, juif, dans le journal Le Siècle. La veuve du colonel intente alors un procès pour diffamation à Reinach. Les antisémites, comme Drumont, se rangent du côté de la veuve d'Henry et veulent ouvrir une souscription pour financer les frais de son procès, voire une réalisation permettant de rendre hommage à la mémoire de l'officier. Charles Maurras, dans le journal royaliste La Gazette de France, fait d'Henry un martyr victime des juifs et son document faussé serait un « faux patriotique », un pieux mensonge au service de la France. Pour s'en moquer, le caricaturiste républicain et dreyfusard Henri-Gabriel Ibels publie un dessin, en couverture de l'hebdomadaire Le Sifflet, en octobre 1898, représentant une statue du colonel Henry « gardant le secret de l'état-major », avec une fausse coupure de presse : « un concours est ouvert entre les artistes pour élever un monument à la mémoire du colonel Henry ». Il ne croit pas si bien dire car le 14 décembre 1898, La Libre Parole lance une souscription pour un mois « pour la veuve et l'orphelin du colonel Henry contre le juif Reinach ». La souscription collecte 25 000 dons pour une valeur de 131 000 francs. Mais surtout les dons sont accompagnés de petites phrases antisémites. Le poète et journaliste dreyfusard, et anarchiste, Pierre Quillard, collaborateur du Journal du peuple, réussit à obtenir les noms, les montants et les messages et les publie en 1899 sous le titre Le monument Henry, volume de 676 pages. Les commentaires sont édifiants et montrent l'ampleur d'un antisémitisme populaire et diffus : appel au meurtre des juifs, défense d'une identité catholique française considérée comme insultée (par exemple : « Sainte Jeanne d'Arc, patronne de notre douce France, délivreznous des Juifs ») appel à terrasser « la république des juifs et des francs-maçons »...

3/ La liquidation de « l'Affaire » (1898-1899)

Crise politique et climat insurrectionnel. L'Affaire Dreyfus va donc très loin et dégénère en authentique crise politique. Le gouvernement Brisson est désemparé : à l'automne 1898, les ministres de la Guerre démissionnent tous au fur et à mesure jusqu'à la chute de Brisson en novembre. Les ligues d'extrême-droite appellent ouvertement à renverser la République, qualifiée de « gueuse ». Déroulède parle de « régime des nantis et des pourris », Drumont de « République enjuivée ». Les commerces tenus par les juifs sont attaqués : à Paris, à Marseille, à Alger. A Paris, les partisans de Guérin frappent les juifs dans la rue et les professeurs connus pour être dreyfusards au quartier latin. Ils recrutent des gros bras comme les garçons bouchers des abattoirs de la Villette. Une violence de rue qu'on n'avait plus vue depuis 1871 est de retour, mais cette fois elle vient de la droite (antirépublicaine). Le 16 février 1899, le Président de la République Félix Faure meurt à l'Elysée (dans les conditions que l'on sait). Le 23 février, lors de ses obsèques publiques, Déroulède tente un coup de force : il saisit par la bride le cheval du général Roget et tente d'emmener ce dernier vers l'Elysée pour faire un coup d'Etat! L'épisode pourrait sembler ridicule, mais le gouvernement républicain, qui se méfie de l'armée et de ses officiers, prend l'affaire au sérieux. Déroulède est arrêté et sera jugé en Haute Cour de Justice pour atteinte à la sécurité de l'Etat. Il sera expulsé vers l'Espagne. D'autres troubles ont lieu en juin 1899 quand la Cour de Cassation, sous pression de l'opinion et des dreyfusards, décide de casser le jugement de 1894 et donc de provoquer un nouveau procès. Le nouveau Président de la République, Emile Loubet, y est favorable, ayant quant à lui une réputation de dreyfusard. Le 5 juin 1899, à l'hippodrome d'Auteuil, les antidreyfusards envahissent le terrain et le baron de Christiani, monarchiste légitimiste et antidreyfusard, frappe le Président à coups de canne! Il est arrêté et sera condamné à 10 ans de prison ferme pour ce qui est étiqueté comme un attentat. Une semaine plus tard, une grande manifestation dreyfusarde tourne en émeute et provoque la chute du gouvernement Dupuy, accusé de partialité envers les manifestants. Les journaux de droite demandent la mise en place d'une dictature, en appelant à un « homme providentiel », derrière des figures comme ... Henri Rochefort, qui est désormais passé à l'extrême-droite et voit en Dreyfus un traître à la solde de l'Allemagne! Une véritable « culture de guerre civile » s'est donc installée dans le pays.

Une résolution en demi-teinte. Mais l'Affaire va bientôt s'achever. Un second procès devant un nouveau tribunal militaire s'ouvre à Rennes en août 1899. Dreyfus est ramené de l'île du Diable. Les débats sont tendus et les défenseurs de Dreyfus peinent à avoir une stratégie claire. Le tribunal rend en septembre un verdict ridicule, ne voulant pas admettre la responsabilité de l'armée : Dreyfus est « coupable avec circonstances atténuantes » (!) et sa peine est ramenée à dix ans de détention. Dreyfus se pourvoit en cassation mais finalement le Président Loubet lui accorde la grâce présidentielle pour raisons de santé et d'ordre public. Un compromis qui n'apporte pas beaucoup de clarté car cela oblige Dreyfus à reconnaître sa culpabilité (c'est la condition de la grâce). La décision met cependant fin à l'Affaire. L'exposition universelle de 1900 détourne les esprits, comme celle de 1889 avait en son temps fait oublier le boulangisme. Le Sénat vote en 1900 l'amnistie

de Dreyfus. En 1903, le député Jaurès parviendra à relancer l'affaire sur le plan judiciaire pour laver l'innocence de Dreyfus. En 1906, la Cour de cassation casse le jugement de Rennes mais – décision inédite – sans renvoi : il n'y aura pas de troisième procès Dreyfus, l'innocence ne sera jamais proclamée, mais l'Affaire est définitivement liquidée. Dreyfus, cependant réhabilité dans l'armée, mourra en 1935.

Le mystère de la mort de Zola. Mais la décision de la Cour de cassation invite la Chambre des députés à déposer au Panthéon les cendres d'Emile Zola, pour son engagement de 1898. La panthéonisation n'a lieu que deux ans plus tard, ayant suscité une vive opposition de la droite antirépublicaine, toujours antidreyfusarde. Et lors du cortège, un enragé tente d'assassiner Dreyfus qui y assistait. Car Zola, de retour à Paris, était mort entretemps en 1902, accidentellement, par asphyxie à cause de sa cheminée bouchée. Mais l'épisode fera couler beaucoup d'encre, jusqu'à aujourd'hui. Zola avait en effet fait passer un fumiste quelques jours auparavant pour l'entretien de sa cheminée. Curieux qu'elle ait été bouchée quelques jours plus tard... Surtout que le fumiste en question, Henri Buronfosse, était membre ... de la ligue des patriotes et ne faisait pas mystère de ses engagements antidreyfusards. En 1953, le journaliste Jean Bedel recevra le témoignage d'un dénommé Pierre Hacquin, ami de Buronfosse, qui lui aurait confié en 1928, mourant, qu'il avait intentionnellement obstrué la cheminée pour assassiner Zola. Propos à jamais invérifiables, étant donné l'état du dossier d'enquête sur la mort de l'écrivain. Mais ces suspicions de meurtre rendent bien compte du climat délétère de l'Affaire Dreyfus et du degré de violence politique qui avait été atteint. De son côté, l'armée française ne reconnaitra son erreur qu'en ... 1995. Quant à Esterhazy, il s'est réfugié au Royaume-Uni où il devient correspondant de la Libre Parole, il y meurt en 1923. Faute d'enquête sur lui, on ne saurait jamais s'il avait des complices dans cette affaire d'espionnage : en tous cas, les fuites ont cessé aussitôt après son départ.

Une réaction politique de « défense républicaine ». Cette expression correspond au but que s'assigne publiquement le gouvernement dirigé en juin 1899 par Pierre Waldeck-Rousseau, constitué au lendemain de l'élection de Loubet. La majorité politique n'a pas changé, comme le montrent les élections législatives de 1898 avec une forte majorité républicaine, marquée par une poussée à gauche : 333 républicains modérés (qui ont désormais perdu l'habitude de s'étiqueter « opportunistes »), 230 radicaux pour 87 monarchistes et 37 socialistes. D'ailleurs, pour la première fois, un « socialiste indépendant », Alexandre Millerand, rentre au gouvernement, au portefeuille du Commerce et de l'Industrie, autre indice d'un coup de barre à gauche. Le gouvernement, en pleine tourmente de l'Affaire Dreyfus, veut rappeler et défendre les valeurs de la République. Le Président du Conseil est surnommé le « Périclès de la République ». Il faut liquider l'affaire : les chefs des ligues antidreyfusardes sont jugés pour troubles à l'ordre public et complot contre l'Etat. Jules Guérin se retranche pendant 38 jours dans les locaux de sa ligue, rue de Chabrol à Paris, assiégé par la police, avant de se rendre : on parle dans la presse de « Fort Chabrol ». Au total, ce sont 67 responsables de mouvements nationalistes qui sont arrêtés, jugés et condamnés : exil (Déroulède) ou détention (dix ans pour Guérin). Ils seront toutefois amnistiés en 1905. Pour régler le problème de la violence de rue, un préfet de police à poigne, Louis Lépine, est nommé à Paris. La magistrature est épurée. Très symboliquement, le monument commandé

au sculpteur Dalou « Le triomphe de la république » est enfin prêt et il est inauguré en grande pompe en novembre 1899 par le président Loubet.

Offensive contre le clergé. Les Républicains s'en prennent aussi aux principales institutions qui ont brillé par leur antidreyfusisme virant à l'antirépublicanisme. D'abord le clergé. Waldeck-Rousseau fait dissoudre la congrégation des Assomptionnistes qui avait mené une violente campagne antidreyfusarde, antisémite et antirépublicaine. Il va de manière générale faire pression sur les congrégations et notamment limiter leur rôle en matière d'enseignement, comme au temps des lois Ferry. Waldeck-Rousseau est d'ailleurs préoccupé par le danger d'avoir un système d'enseignement mixte entre écoles privées et publiques. Dans un discours du 31 octobre 1900, il déclare : « Dans ce pays dont l'unité morale a fait, à travers les siècles, la force et la grandeur, deux jeunesses, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles reçoivent, grandissent, sans se connaître, jusqu'au jour où elles se rencontreront si dissemblables qu'elles risquent de ne plus se comprendre ». Cependant, il ne reviendra pas sur le principe de l'école libre. Le gouvernement utilisera la nouvelle loi de 1901 sur les associations, votée sous l'influence des radicaux, pour faire fermer certaines congrégations, prétextant qu'elles n'ont pas d'existence légale si elles ne se déclarent pas en préfecture comme des associations.

Offensive contre l'Armée. Le gouvernement reprend aussi en main l'Armée qui s'est révélée être un véritable Etat dans l'Etat et qui avait résisté à l'ingérence des pouvoirs publics républicains dans ses affaires. Waldeck-Rousseau nomme ministre de la Guerre le général Gaston de Galliffet, le massacreur de la Commune, devenu désormais pleinement républicain et cultivant l'excentricité dans son comportement. Il prend à cœur sa mission de démocratiser l'armée et de la contrôler, la cantonnant dans son rôle de « Grande Muette » : l'armée obéit et sert le régime sans questionner les ordres, les officiers n'ont toujours pas le droit de vote. Les commissions de classement pour les promotions des officiers, qui étaient entre les mains de ces derniers, sont supprimées : le ministre nomme directement les officiers, ce qui est un puissant moyen de contrôle. Sans cesse chahuté par les députés pour son passé, Gallifet démissionne en 1900 : il est remplacé par le général André qui continue son œuvre de démocratisation de l'armée.

III/ La politique étrangère des années 1890, entre empire africain et « retour » en Europe

A/L'intensification de la colonisation

1/ La formation du « parti colonial » à l'aube des années 1890 : de puissants lobbies politicoéconomiques

De quelques acteurs du « parti colonial ». Mais l'expansion coloniale se poursuit, désormais appuyée sur un « parti colonial » qui s'est constitué au début des années 1890, en reprenant les arguments de Ferry. Rappelons que le terme de « parti » ne renvoie pas à la réalité contemporaine : ce n'est pas une formation très structurée. Ici l'expression renvoie à une mouvance, un réseau de sociabilités, se réunissant lors d'évènements mondains ou de banquets : c'est "le parti ou l'on dîne" écrit parfois la grande presse ironique. Il se regroupe dans une

multitude de petites formations, au sein desquelles on peut en distinguer trois, très actives, qui contribuent à faire efficacement la promotion des conquêtes et de l'exploitation : le Comité de l'Afrique Française (créé en 1890), le groupe colonial de la Chambre des Députés (formé en 1892), l'Union coloniale (née en 1893). Il s'agit de toutes petites organisations (moins de 40 personnes à la création, jamais plus de 2000 à leur apogée), qui n'ont rien à voir avec les ligues coloniales allemandes du Reich, où se développe un militantisme colonial de masse. Mais n'en sont pas moins puissantes dans la mesure où elles regroupent des hommes influents. Le Comité de l'Afrique française compte à peine une trentaine de personnes. Mais ils sont en lien avec le ministère des Affaires étrangères au Quay d'Orsay (Gabriel Hanotaux en 1895 et 1898), la présidence du Conseil (Alexandre Ribot en 1893 et 1895) ou le ministère des Colonies (Théophile Delcassé, 1893-1895). Ils peuvent intervenir dans les carrières : de nombreux hauts fonctionnaires doivent leur promotion grâce à leurs « amitiés ». Lors de la fondation du comité, le professeur Eugène Deloncle, critique et ironique, en résume ainsi l'action : "Réunir des fonds, et de concert avec le gouvernement, organiser sans bruit des explorations dont on apprend le départ en même temps que le succès". Leur action est donc tout à fait confidentielle, et de ce fait, manque parfois de mesure et de concertation, conduisant certaines missions d'exploration à frôler le désastre. Le groupe colonial à la Chambre est davantage visible et il regroupe des députés venant de partis différents : 92 membres au total, de l'extrême gauche à l'extrême droite, même s'il recrute surtout au centre (chez les opportunistes). Son président est Eugène Etienne, ancien secrétaire d'Etat aux colonies et député d'Oran. Il soutient la conquête de l'Afrique, ou encore la fermeté au Siam : le royaume de Siam est pris entre Français et Britanniques - qui ont colonisé la Birmanie en 1886 - et en 1896 un accord franco-britannique fixera les frontières dans la région et fera un Siam un Etat-tampon neutre. Ils souhaitent aussi la conquête de Madagascar (toujours à l'ordre du jour). Il reste peu connu du grand public, qui se désintéresse beaucoup de ces questions coloniales lointaines, mais peuvent faire d'une affaire coloniale une affaire concernant le gouvernement. Quant à l'Union coloniale, plus importante, elle compte environ 200 personnes à sa création, un petit millier à la veille de la Grande Guerre. Elle représente leurs intérêts économiques et coiffe la multitude d'organisations spécialisées qui fleurissent pendant la période. Elle unit la banque parisienne, la chambre de commerce de Paris, les soyeux lyonnais (qui ont toujours des intérêts en Indochine) et les négociants bordelais (très investis depuis des décennies dans l'ouverture de comptoirs commerciaux sur les côtes africaines pour accéder à des produits comme la gomme, les épices ou l'arachide). On y trouve également des représentants des grandes concessions, comme la société Le Nickel qui exploite les ressources de Nouvelle Calédonie. L'Union finance son propre journal, La Quinzaine coloniale, organise des dîners-débats et des conférences sur le modèle de la Sorbonne. C'est un groupe assez disparate, intéressé à l'expansion, en assure la promotion auprès d'un gouvernement de plus en plus favorable, pour des motifs tant nationalistes qu'économiques, tandis que l'opinion publique s'y intéresse peu.

De quelques critiques de l'engouement explorateur. Mais il existe aussi des prises de position défavorables aux explorations, notamment lorsque l'on apprend le désastre de l'une d'entre elles. C'est ce qui arrive au jeune Paul Crampel, ancien étudiant en philosophie tenté par le goût de l'aventure, qui en monte une dans la région

gabonaise avec le soutien du Comité de l'Afrique française. Elle part de Brazzaville en novembre 1890. Mais, quelques mois plus tard, elle est anéantie au nord de Bangui par des seigneurs de la guerre de l'empire de Rabah. C'est un désastre : la nouvelle jette un peu le discrédit sur le Comité. Dans le *Petit Journal* du 13 août 1891, Pierre Giffard écrit un article critique sur « L'exploration à outrance » : « les explorateurs sont un peu comme les militaires. Les uns veulent toujours combattre, les autres veulent toujours annexer. L'Afrique entière annexée, ils iraient dans la Lune découvrir des terres vierges pour les soumettre à une politique coloniale... Avant d'aller découvrir de nouveaux empires, je le répète avec l'assurance d'être dans le sentiment public, il conviendrait d'organiser ceux que nous possédons ». Mais cela ne met pas un terme aux vocations : d'autres jeunes explorateurs vont s'inspirer de la figure du défunt Crampel.

2/ L'accélération des conquêtes en Afrique : la « course au clocher »

La Course au Tchad. Cependant, toujours dans le sillage de la conférence de Berlin, dans une logique de rivalité avec les autres puissances européennes, des « courses » sont lancées, prenant pour objectif des points déterminés sur des cartes qui contiennent encore de nombreuses zones blanches. Partie de Saint Louis au Sénégal, la « course au Tchad » est un succès. Le Comité de l'Afrique française joue un rôle important dans la mise sur pied de la « mission Monteil » qui va s'y coller. Etienne, alors sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, demande au commandant Parfait-Louis Monteil de reconnaître la région située entre le Niger et le Tchad, dans le cadre d'un accord franco-britannique préalable sur les zones d'influence réciproques. La mission Monteil est la première mission d'exploration décidée d'emblée par le gouvernement français, et non approuvée sur la base d'une proposition ou d'une initiative d'un explorateur (comme Brazza), un militaire, etc.. Parti de Saint Louis le 9 octobre 1890, après avoir parcouru 5500 km, Monteil est le premier Français à atteindre le lac Tchad en 1892, risquant toutefois sa vie aux abords de l'Empire de Sokoto.

La Course au Niger et la lutte contre Samory. Cette dernière est plus compliquée : les résistances locales donnent un autre ton à la conquête. Les expéditions prennent l'aspect de colonnes militaires solidement armées là où la course au Tchad mobilisait de petites équipes d'explorateurs, et ce en raison des résistances d'Ahmadou et de Samory. A partir de Médine, le commandant Louis Archinard mène des conquêtes armées sur le Niger entre 1890 et 1893, à la tête d'une colonne expéditionnaire de 742 combattants. La prise de Mopti et de Bandiagara en avril 1893 porte un coup fatal à Ahmadou, qui meurt à Say en 1895. Ses Etats sont démembrés et confiés à des chefs contrôlés par les Français. Puis Archinard est chargé de prendre Tombouctou, ce qui est fait en décembre 1893. Mais Archinard, se comportant en véritable proconsul, est rappelé et remplacé par un civil, Grodet. Et l'installation des Français dans la région fait face à une vigoureuse résistance des Touaregs, mais ces derniers finissent par se soumettre en 1899. Puis c'est au tour de Samory d'être attaqué et repoussé par les Français. Depuis la Côte d'Ivoire administrée par le gouverneur Binger, des opérations sont menées contre lui, mais avec peine. En réaction à la retraite de la « colonne Kong » (formée pour protéger la ville de Kong de Samory), en juin 1895, est créé le gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française (AOF) confié à un militaire, le colonel de Trantininan, commandant supérieur des troupes du Soudan. Son objectif est de réduire la puissance de Samory mais aussi de gagner de vitesse les Allemands et les Britanniques qui poussent vers le

nord en pays mossis. Les Français sont ainsi les premiers à exercer leur emprise sur Ouagadougou en 1896. Samory, attaqué de toute part, finira capturé le 29 septembre 1898. Il est envoyé en captivité au Gabon où il meurt en 1900.

Mainmise sur le Golfe de Guinée. Dans le bas Niger, se pose aussi la question de la conquête du Dahomey, royaume qui fut longtemps hostile à la présence française, avec lequel des accords sont régulièrement signés depuis les années 1860 (pour protéger le comptoir de Cotonou notamment). Mais maintenant la compétition britannique impose une clarification. Utilisant le prétexte d'une énième querelle avec le roi Behanzin, une troupe investit Abomey, capitale du royaume, en octobre 1892. Behanzin, caché, se rend finalement en janvier 1894, il est envoyé en Martinique. Commencent ensuite les explorations à partir du Dahomey mais là les missions se heurtent à leurs homologues britannique et allemande. Il faut à nouveau s'entendre sur le tracé des frontières. Un accord sera finalement trouvé le 14 juin 1898 sur la délimitation des frontières avec le Togoland (Togo) allemand et la Gold Coast (Ghana) britannique. La France a créé sur son sillage de nouvelles colonies à l'existence formalisée sur le plan administratif : la Guinée en 1893, le Dahomey (ou Bénin) en 1894. Le Bloc AOF s'est donc constitué avec comme siège de gouvernement Dakar, au Sénégal. L'Afrique Equatoriale française (AEF) se constituera un peu plus tard (cf chapitre suivant). La France se constitue donc un bloc impérial relativement dense sur la façade ouest de l'Afrique, là où l'Afrique de l'Est est davantage une chasse gardée allemande et britannique.

Incursion dans la corne de l'Afrique. Cependant, la souveraineté française s'étend sur la côte des Somalis, depuis que les « territoires d'Obock ». Le négociant Pierre Arnoux avait fondé en 1872 la compagnie d'Obock, société de commerce, mais nulle représentation politique avant 1881. A cette date, l'aventurier Pierre Soleillet arrive à Obock comme nouveau représentant de la compagnie. L'Etablissement d'Obock est officiellement créé en 1884. Puis le diplomate Léonce Lagarde étend la souveraineté française par la signature de protectorats sur plusieurs territoires avec le sultan de Tadjourah. La souveraineté française s'étend alors à toute la côte des Somalis puis la construction du port de Djibouti est entreprise : elle sera achevée en 1896. Puis, les gouvernements français comprennent le parti que la France peut tirer des avances de Ménélik, le négus d'Ethiopie, royaume chrétien étendu et toujours indépendant, concernant les relations commerciales. L'accord franco-anglais de 1888 donne le coup d'envoi d'une action française concertée dans la région. Paris accorde aussi beaucoup d'importance à Djibouti comme escale sur la route de l'Indochine. Pour conforter la présence française dans la région, on commence à évoquer en haut lieu une « course au Nil » à mener en rivalité avec les Britanniques. Nous en reparlerons au chapitre suivant.

La conquête de Madagascar. Enfin, dans les années 1890, la pression du parti colonial à la Chambre amène à régler le sort d'un vieux dossier désormais : Madagascar. La pression du parti colonial à la Chambre sur cette question, notamment par le député réunionnais François de Mahy, est telle que l'expédition armée et la prise de possession de la grande Île sera vite mise à l'ordre du jour. Avec le « protectorat fantôme », la Grande Île est en pratique indépendante, mais en 1890, en échange de la reconnaissance de la domination anglaise sur Zanzibar, la France s'est vue reconnaître par la Grande-Bretagne la « domination sur » Madagascar. Ni la reine

hova Ranavalona III ni ses conseillers n'en ont été informés et il en résulte une vive émotion, d'abord à la Cour, puis dans la population. Les meurtres d'Européens (dont beaucoup de Français) dans l'Île suscitent une vive réaction à la Chambre des députés, et les partisans d'un protectorat effectif se font entendre. Les Réunionnais demandent l'annexion pure et simple. La Chambre se prononce cette fois à l'unanimité pour « le maintien de nos intérêts et de nos droits », signe que le temps ont changé depuis la querelle Clemenceau et Ferry de 1885, un certain unanimisme s'est fait entre-temps sur l'objectif colonial. Le 22 janvier 1894, les députés adoptent un ordre du jour favorable à l'intervention militaire : à cette nouvelle, les Hovas proclament la guerre sainte contre la France. L'expédition française arrive à l'automne. Un an plus tard, en septembre 1895, Tananarive est occupée. La conquête est longue et compliquée à cause de divergences de vues entre le ministère de la Guerre et celui de la Marine. L'impréparation de l'expédition cause des pertes importantes, les plus lourdes de toute l'histoire de la colonisation. 40% des engagés ne reviennent pas et une vague de suicides secoue le contingent décimé par les maladies. Sur le terrain, le Général Duchesne sauve la mise avec 4000 hommes. Seulement, l'expédition n'aboutit à rien d'autre qu'à un nouveau traité de protectorat au 1er octobre 1895, et à la répression des révoltes contre l'ethnie dominante, avec l'appui de l'armée française. Mais l'affaire malgache ne s'arrête pas là. Les Réunionnais réclament toujours l'annexion mais la Chambre est réticente. Alors le Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères Léon Bourgeois imagine un statut intermédiaire entre protectorat et annexion, une « prise de possession », qui provoque aussitôt une controverse juridique avec l'Angleterre et une montée de l'opposition dans l'Île. Cette conjonction amène à la décision de l'annexion en 1896, accompagnée par une grande campagne pour l'abolition immédiate de l'esclavage hova, menée conjointement en métropole par les catholiques et les socialistes. Il s'agit de mettre de son côté les nombreux peuples malgaches qui ont été asservis depuis longtemps par les Hovas (ils ont unifié l'île au XVIIIe siècle en dominant toutes les autres ethnies). Madagascar devient enfin une colonie française, du moins une petite zone autour de Tananarive. Car, dans un second temps, le premier gouverneur général, le général Gallieni mène pendant 9 ans une politique de séduction des tribus dite « politique de la tâche d'huile ». Après avoir cassé l'hégémonie de l'ethnie dominante, les hovas, et fait exécuter les conseillers de la Reine désormais en exil, il assure la sécurité dans plusieurs zones avec un service de soins performant pour faire la démonstration de l'intérêt de la collaboration avec le pouvoir français, multipliant aussi les accords avec les tribus. Citons Gallieni lui-même : « Madagascar est devenue colonie française, et le système qui consistait à gouverner l'île en exerçant simplement une action protectrice de la peuplade dominante doit être écarté. L'octroi de la puissance souveraine doit maintenant se faire sentir directement par l'intermédiaire des chefs de chaque peuple distinct ». La résistance la plus dure est celle de l'Imerina où Gallieni doit mobiliser 7000 hommes. Mais en juin 1897, les chefs de l'insurrection se rendent. Vers 1902, la Grande Île est enfin réunifiée, après cette lente politique de pacification maniant finalement plus la négociation que la rudesse.

B/ Les drames de la colonisation : entre crise impérialiste et exactions meurtrières (1898-1899)

1/ Une course perdue et une crise belligène : la « course au Nil » et à Fachoda (1898)

Contexte régional. Le bassin du Nil est à la fois convoité par les Britanniques, les Français et les Belges. La recherche des sources du Nil a suscité une compétition entre explorateurs européens, mais les Britanniques les ont localisées vers le lac Tanganyika dans les années 1860. Il s'agit ici de la course à l'appropriation du bassin fluvial et de la zone de confluence entre les deux fleuves alimentant le Nil, au niveau du Soudan actuel. La France s'appuie sur ses positions au Congo, suivant un axe Ouest-Est, tandis que les Anglais sont en train de conquérir le Soudan, face aux mahdistes (partisan du Mahdi, chef politique et religieux du Soudan), suivant un axe Nord-Sud depuis l'Egypte. Leurs avancées se recoupent donc. D'autant que les Britanniques ont un projet d'intégration territoriale d'une large bande orientale africaine avec la constitution d'une ligne de chemin de fer reliant le Caire au Cap. Les Français avancent le projet concurrent d'un axe Atlantique-Mer rouge, plaidé par un groupe d'officiers surnommé les « Soudanais » (Archinard, Marchand). Les deux axes se recoupent aux environs de Fachoda. Les Britanniques déclarent dès 1895 que toute entreprise française dans la région du haut Nil serait considérée comme « inamicale ».

La mission Marchand. C'est dans ce contexte que le jeune capitaine Jean-Baptiste Marchand, ambitieux, anglophobe notoire et auréolé du succès de la traversée qu'il vient de faire en Côte d'Ivoire, propose "d'aller au Nil": obtenir un accès par la reconnaissance du fait accompli, en prenant appui sur les mahdistes. Selon Marchand, « en deux mots, nous voulons l'accès à la vallée du Nil de façon, le jour du partage effectif arrivé, à pouvoir répondre aux Anglais qui nous diront : nous y sommes ! – Nous aussi ! Et nous n'y avons que des amis et des intérêts ». Le projet n'est pas coûteux et il est très ambitieux. Il est donc appuyé par l'amirauté et des hommes politiques comme Paul Doumer et même Léon Bourgeois. La Chambre soutient massivement, même les socialistes. Et bien évidemment le Comité de l'Afrique française, qui a formé un Comité d'Egypte dédié à cette cause. La mainmise sur le haut Nil serait en effet une compensation au renoncement à l'Egypte en aval. Mais, plutôt que les mahdistes, le ministère des Affaires étrangères préfère l'Ethiopie et des contacts sont pris avec le négus Ménélik. Ce dernier a tendu la main au gouverneur français d'Obock à partir de 1887, inquiet de l'installation des Italiens dans la corne de l'Afrique. Les contacts sont bons et le négus signe en 1894 pour un chemin de fer Adis-Abeba-Fachoda de « construction » française, en échange d'un appui aux initiatives françaises dans la zone. Mais la question du chemin de fer, et de la « politique éthiopienne » d'Hanotaux, fait perdre du temps à la préparation de l'expédition. Mais Hanotaux insiste, d'autant que les Italiens ont été battus à Adoua en 1896 par l'Ethiopie et reculent, libérant de l'espace pour les Britanniques. Les Ethiopiens doivent être un allié de poids contre ces derniers. On demande au négus son soutien à des « missions scientifiques » (de Clochette et Bonvalot) devant faire la jonction avec la colonne Marchand. En échange, l'émissaire français Lagarde, envoyé à Addis-Abeba, offre la rive droite du Nil à l'Ethiopie comme frontière occidentale. Mais le négus tergiverse car il craint d'avoir à affronter les mahdistes. Il accepte les missions mais impose un itinéraire quasi-impraticable.

La rencontre et la reculade de Fachoda. La mission Marchand, partie finalement de Brazzaville en janvier 1897, lourdement équipée, n'arrive à Fachoda qu'un an et demi après, le 10 juillet 1898. Elle est déjà éprouvée par des combats menés contre les mahdistes alors que descend la mission britannique de lord Kitchener, forte

de 25 000 hommes et de mitrailleuses modernes. Les deux commandants se rencontrent le 10 septembre 1898. La mission française est loin du Congo, la mission britannique proche de ses bases : le rapport de force est défavorable. A Paris, Hanotaux a été remplacé par Delcassé qui ne partage pas ses vues sur la politique éthiopienne et l'expédition Marchand. Que faire ? Faut-il reculer ou rester dans la place et aller à l'affrontement avec les Britanniques s'ils refusent de céder la place ? Les Britanniques prennent langue avec Londres, leur circuit de communication est court : le message parvient en trois jours de bateau fluvial à Omdurman puis téléphone jusqu'au Caire et enfin télégramme à la métropole. Marchand ne peut atteindre Paris par le Congo qu'au bout de six mois... L'humiliation commence quand les Britanniques offrent gracieusement de passer par leur canal. Delcassé initie à la fin du mois une négociation avec Londres, puis accepte de reculer. La presse française se déchaine alors, avec un épisode aigu d'anglophobie contre « l'ennemi héréditaire » : La Patrie parle de casus belli, Le Petit Journal passe de l'Affaire Dreyfus à « l'Affaire de Fachoda ». Marchand rentre par l'Ethiopie, la France est définitivement évacuée du Nil.

2/ L'affaire Voulet-Chanoine (1899) et ses suites

La question de la jonction Afrique du Nord / Afrique noire au niveau du lac Tchad. Une dernière question qui se pose dans les années 1890 est la jonction des différentes possessions d'Afrique entre l'Afrique noire et l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie) via le Sahara. Plusieurs expéditions y sont lancées depuis l'Algérie dans le but d'installer des postes militaires, l'idée étant toujours d'examiner le tracé d'un hypothétique chemin de fer transsaharien. Mais les caractéristiques physiques et climatiques du désert entravent la marche du conquérant. Les colonnes trop nombreuses et trop lourdes posent des problèmes de ravitaillement impliquant des réquisitions chez les populations nomades de plus en plus mal supportées. Mais le projet de raccordement est de nouveau posé après 1898 comme une revanche sur l'humiliation de Fachoda. Le gouvernement français va alors lancer trois missions chargées de parcourir les territoires français, leurs marges et de se retrouver sur les bords du lac Tchad : la mission Foureau-Lamy venant du nord, la mission Voulet-Chanoine venant de l'ouest, la mission Gentil venant du sud-est. Les trois missions vont connaître bien des péripéties : problèmes de ravitaillement pour la première, attaques du seigneur de la guerre soudanais Rabah pour la troisième.

La colonne Voulet-Chanoine hors de contrôle. Mais c'est la seconde qui sera entouré d'une véritable légende noire, illustrant la terreur qui accompagne souvent les démarches coloniales. Cette deuxième mission part d'Afrique centrale, de Sanassé-Haoussa, avec 2 000 hommes. Les commandants Voulet et Chanoine sont partisans de la manière forte : la moindre résistance de la population locale se traduit par des exécutions, y compris de femmes et d'enfants. Prévenus à l'avance de leur arrivée, beaucoup de villages sont désertés et les puits sont bouchés. Quand soudain, perdus en chemin, Voulet et Chanoine rompent tout contact avec leurs supérieurs et commettent encore plus d'exactions et d'atrocités. Ainsi, le 9 mai 1899, la ville de Birni N'Konni, de 10 000 habitants, est rayée de la carte, entre massacres et fuite de la population. En juillet 1899, 150 femmes et enfants sont tués à Koran-Halgo. Mais les faits finissent par arriver à la connaissance du ministre des Colonies, par le biais d'une lettre que le lieutenant Peteau, membre de la mission mais expulsé par cette dernière, a envoyé à sa fiancée demeurée en France. Le gouvernement décide alors de déférer Voulet et

Chanoine devant le Conseil de guerre, envoyant le colonel Klobb retrouver la mission et en prendre le commandement. Il la retrouve près du bois de Dankori le 14 juillet 1899 mais Klobb est tué dans une fusillade. Quelques jours après, c'est au tour de Voulet et Chanoine d'être massacrés par leurs tirailleurs sénégalais mutinés. Avant sa mort, Voulet avait tenu ce discours à ses troupes, rapportés ensuite par le rapport Joualland remis au Parlement en 1900 : « Quant à moi, je suis hors-la-loi, je renie ma famille, mon pays, je ne suis plus Français, je suis un chef noir. L'Afrique est grande, j'ai 600 hommes qui me sont dévoués. Pour me prendre, il faudra 5000 hommes et 20 millions, je ne crains rien. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait... En somme, mon action de ce matin [assassinat de Klobb] n'est autre chose qu'un coup d'Etat. Si nous étions à Paris, je serais aujourd'hui le maître de la France ». Voulet était en plein délire et il n'est d'ailleurs pas le seul officier à avoir succombé à ce que l'on appelle la « soudanite » (mélange de fièvres et de folie). Les trois missions font finalement leur jonction en 1900.

Mais la fin de la course au clocher française en 1900. La troisième mission s'était engagée sous de meilleurs auspices. Commissaire de gouvernement au Chari, Gentil quitte Fort-Archambault avec 350 hommes le 9 septembre 1899. La descente du Chari se fait sans problème et Gentil a déjà mené une expédition au lac Tchad en 1897. Toutefois, à Kouno, le 29 octobre, il tombe sur les forces de Rabah. Ce dernier s'est taillé un empire au sud du Tchad. Son armée est nombreuse mais son artillerie médiocre. La moitié des forces françaises est décimée et Gentil doit battre retraire. Mais, en avril 1900, lorsque les trois missions sont réunies, Gentil forme une troupe de 1600 hommes et part prendre sa revanche. Il affronte Rabah à Kousseri le 22 avril 1900. Lamy y trouve la mort, mais aussi Rabah qui finit décapitée (et sa tête sera un trophée), après un duel d'artillerie de 3h. La bataille de Kousseri marque la fin de la conquête de l'Afrique saharienne et subsaharienne. Le partage avec les autres nations européennes est achevé. L'empire français est très étendu : certes, il reste des zones échappant de fait au contrôle, faute d'occupation : dans les marges désertiques, au cœur des régions forestières de Côte d'Ivoire et d'Afrique équatoriale (cf chapitre suivant)... Mais le temps est venu maintenant d'organiser cet espace au sein de frontières reconnues par les autres puissances européennes. L'empire français d'Afrique forme bien un tout, de la Méditerranée au Golfe de Guinée, de l'Atlantique au bassin du Congo (il subsiste cependant une exception : le Maroc).

C/ L'alliance franco-russe : fin de l'isolement français en Europe

1/ Les intérêts du sabre et de la finance

Un contexte nouveau en Europe. Parallèlement à la constitution de ce vaste empire colonial qui sera le 2ème du monde en 1914, la situation diplomatique s'arrange également pour la France à l'orée des années 1890. Dans les années 1880, elle n'avait aucun moyen de mener une véritable politique diplomatique en Europe du fait de l'encerclement provoqué par Bismarck. Mais ce dernier quitte le pouvoir en 1890, disgracié par le nouvel Empereur Guillaume II qui ne le supporte pas. Son successeur, Léo von Caprivi, initie un réchauffement des relations avec la France. De surcroît, la rivalité montante entre Autriche-Hongrie et Russie libère de la marge de manœuvre pour la France, cela lui permet de trouver des alliés et d'avoir de nouveau une véritable politique

étrangère en Europe. Elle se rapproche de la Russie où subsiste depuis le XVIIIe siècle une tradition de francophilie.

Le rapprochement. C'est dans ce contexte que se constitue l'alliance franco-russe, sur la base d'un premier échange de lettres entre ministres des Affaires étrangères en 1891. Il s'agit de souder une alliance de revers devant le renouvellement anticipé de la Triplice au printemps de cette année-là. Une escadre française visite la base navale de Cronstadt, près de Saint Pétersbourg, en mai 1891. Une escadre russe sera accueillie pareillement à Toulon en octobre 1893. Les accords commerciaux raffermis sont alors doublés d'une convention militaire signée en août 1892 par les chefs d'état-major Raoul Le Mouton de Boisdeffre et Nicolas Obroutcheff. Elle est clairement dirigée contre l'Allemagne et prévoit une riposte conjointe franco-russe en cas d'attaque allemande (voire italienne), avec mobilisation immédiate et simultanée des forces armées. La convention est officiellement adoptée par l'engagement du tsar Alexandre III en décembre 1893, puis du Président Sadi Carnot le mois suivant. L'alliance est certes défensive mais elle contribue à structurer de nouvelles tensions, l'Empire allemand vivant très mal cet encerclement. En 1894, Nicolas II proroge l'alliance. Là où son père ne s'était pas déplacé, il fait deux visites officielles en France, en 1896 et en 1901. A cette deuxième occasion, est posée la première pierre du pont Alexandre III, enjambant la Seine à hauteur des Invalides, un des plus beaux ponts de Paris, relié quelques années plus tard aux Champs Elysées par une avenue Nicolas II. En 1897, le Président Félix Faure s'était rendu à Saint Pétersbourg pour poser la première pierre du pont de la Trinité.

Manifestations de l'amitié. Certes, cette alliance contre-nature, entre une République démocratique et une monarchie absolutiste, fait un peu jaser. En France, certains la critiquent et les autorités doivent se justifier : Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique et par ailleurs historien de la Russie, écrit dans La Revue politique et littéraire en octobre 1893, que la Russie n'est pas une nation barbare, qu'elle a aboli le servage en 1861 (« est-ce donc une nation barbare que celle qui a accompli sur elle-même, en quelques années, sans révolution, la réforme qui transforma en libres propriétaires 20 millions d'esclaves ? ») et qu'elle a accouché d'immenses écrivains, citant les noms de Gogol, Pouchkine, Tolstoï, Tourgueniev et Dostoïevski... Cependant, les quelques angoisses sont très vite dissipées par les apports de cette alliance. C'est la première alliance défensive française depuis la chute du IInd Empire. Les Français se disent que l'Allemagne est désormais tenue en respect, avec l'immense Russie de plus de 100 millions d'habitants prête à l'écraser.

2/ Failles et limites de l'Alliance

Une alliance effective? Elle a son pendant auprès du peuple russe, même si les tsars sont un peu gênés et s'inquiètent d'une éventuelle subversion par les idées démocratiques françaises. Alexandre III déclare à ses proches n'avoir que « mépris et dégoût » pour la République ; en 1884 il parlait des pères fondateurs de la IIIe République (Grévy, Ferry, Gambetta...) comme d'une « bande de canailles ». L'historien René Girault souligne quant à lui les ambiguïtés de l'alliance : si elle fait naître une « communauté d'intérêts diplomatiques » entre les deux pays, chacun cherche à tourner l'alliance à son profit (la participation financière française contre l'appui militaire et « impérial » russe). L'alliance a des impensés : s'assurer contre la Grande-Bretagne

hégémonique dans le monde (et en rivalité coloniale forte avec la France); pour la Russie, faire pression sur l'Allemagne pour paradoxalement se rapprocher à nouveau d'elle et avoir un éventuel allié au cas où le « Grand Jeu » qui s'intensifie déraperait. De ce point de vue, la naissance de la Triple-Entente à la Belle Epoque va modifier l'interprétation de l'alliance franco-russe (cf partie suivante). Enfin, en dépit des déclarations officielles, les alliés peinent parfois à se soutenir : en 1898, la Russie ne se dresse pas aux côtés de la France face au Royaume-Uni lors de la crise de Fachoda au Soudan; lors de la guerre russo-japonaise de 1904-1905 (cf plus bas), la France n'intervient pas, estimant que l'alliance défensive est limitée à l'Europe. Du coup, en 1905, déçu et humilié par la défaite, Nicolas II ira jusqu'à prendre langue avec l'Empereur allemand Guillaume II, signant avec lui une convention en Baltique, cependant dénoncé rapidement sous pression française rappelant l'alliance. Mais la Russie hésite beaucoup dans les années suivantes à soutenir les prétentions françaises au Maroc, face à l'Allemagne, les deux puissances cherchant à y établir un protectorat avec le Sultan. Devant chaque hésitation russe, la France n'hésite pas à utiliser l'arme financière, promettant de nouveaux investissements sur lesquels compte la Russie. En 1914, l'alliance franco-russe jouera lors de l'entrée dans la Première Guerre mondiale.

Les Emprunts russes. Car c'est bien là l'intérêt mutuel immédiat de l'alliance : l'argent et les investissements. Dans l'euphorie générale, de nouveaux « emprunts russes » sont souscrits : l'émission des premiers emprunts à la Bourse de Paris date en fait de 1888 mais elle se renforce considérablement. Ces emprunts permettent à la Russie de lancer son industrialisation grâce au capital étranger. La part de l'épargne française consacrée aux investissements en Russie dépasse celle consacrée à l'industrie nationale... Les fonds placés par les Français dans les emprunts sont de 5 710 000 francs en 1897. Les autorités l'encouragent, de même que la presse soudoyée par quelques agents russes comme Arthur Raffalovitch. La russophilie est à son comble, célébrée par des poèmes, des cartes postales, des affiches et toute une imagerie populaire. Au total, 18 emprunts nationaux seront levés entre 1887 et 1914, pour une somme globale de 11 milliards de francs-or accumulés en 1914 (9 milliards d'emprunts garantis par l'Etat, plus 2 milliards de flux de divers capitaux privés). Un quart des placements de la France en 1914 s'est fait en Russie. D'où un intérêt considérable du grand public comme du monde de la finance pour l'Empire russe. Dans l'immédiat, dans les années 1890, la France reprend confiance en elle, et se sent en retour pousser des ailes pour l'expansion outre-mer. Vingt après l'humiliante défaite, la République française se sent à nouveau à la hauteur des autres nations européennes, toutes engagées dans la compétition coloniale planétaire qui a accompagné la seconde vague d'industrialisation.

Conclusion : Quittons la scène internationale et revenons à l'affaire Dreyfus pour conclure sur la décennie 1890. Symboliquement, le monument commandé par le gouvernement à Dalou en 1879 pour orner la place de la nation est inauguré en 1899, au lendemain de l'Affaire. Second triomphe de la République donc et prestige pour le régime réhaussé par une nouvelle Exposition Universelle à Paris en 1900. Le temps des crises politiques est en vérité fini, mais celui des crises sociales ne fait que commencer.